

# Herman Cohen : « Kabila se voit glisser très longtemps »

PAGE 3

N° 7129 du mercredi 27 septembre 2017

Prix : 3000 FC

## Le Potentiel

Membre du réseau Médiaf

35<sup>ème</sup> année

**Réagissant au discours du président Kabila à l'ONU**

# M. Katumbi : « C'est un devoir pour moi d'aller sauver le peuple »

P. 2



### À HAUTE VOIX

Manœuvres dilatoires

LE POTENTIEL

**P**lus le délai se rapproche, plus l'organisation des élections devient improbable. Le décor est bien planté pour renvoyer le plus loin possible les scrutins qui, pourtant, devraient se tenir à la fin de cette année, PAGE 2

## La Céncoco dit non au 3<sup>ème</sup> dialogue

PAGE 4

**SUIVEZ RADIO 7 SUR 106.1 MHz**

**La RDC est un patrimoine commun à tous les Congolais**

Éditeur

GROUPE DE PRESSE



Siège social  
873, av. du Bas-Congo,  
Kinshasa – RD Congo

La passion d'informer sans passion

## Sommaire

### Politique

La loi électorale inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres de ce mercredi

PAGE 5

### Économie

La Licoco alerte sur les risques de la corruption dans l'attribution des droits miniers

PAGE 6

### Société

La situation des droits de l'homme en RDC débattue mardi à Genève

PAGE 8

### Provinces

Kinshasa : des étudiants de l'UPN manifestent bruyamment

PAGE 9

### Sports

Pamphile Mihayo : « Nous jouons à la maison, obligatoirement, nous devons gagner »

PAGE 14



## À haute voix

## Manœuvres dilatoires

(Suite de la page 1)

selon l'Accord de la Saint-Sylvestre.

De ce schéma tumultueux et ténébreux, il y a bien sûr un camp qui en tire des dividendes : la famille politique du chef de l'État. En effet, la Majorité présidentielle a rabattu une nouvelle carte en vue d'une transition, prolongeant de deux ans le bail de son autorité morale, le président Joseph Kabila, à la tête du pays. Non seulement lui, mais avec lui, toutes les institutions à mandats électifs sont devenues « illégitimes ». Une première, selon les historiens, depuis l'indépendance du pays en 1960.

Qui sauvera la RDC de ce gouffre ? Alors que d'aucuns plaçaient leur confiance en la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Illusion, la centrale électorale joue à la diversion. En tirant en longueur « son » processus électoral, la Céni n'inspire plus confiance. Pour beaucoup de Congolais, « la Céni est devenue une caisse de résonance de la MP ».

Par ailleurs, l'idée d'un troisième dialogue qui se murmure dans les couloirs de la MP fait déchanter le peuple qui en a marre de vivre suite à un système qui ne rassure plus. Sur base de quoi doit-on encore accorder un crédit à un pouvoir qui ne respecte pas ses propres engagements ? Après avoir vidé l'Accord de la Saint-Sylvestre de toute sa substance, qui dit que la MP va respecter les clauses du troisième dialogue, fût-il plus inclusif que les deux précédents ?

À tout prendre, toutes les stratégies peaufinées par les bonzes de la MP ne visent qu'à gagner du temps afin de laisser s'éterniser leur autorité morale. Ce sont des manœuvres dilatoires. Heureusement que les masques qu'ils portent sont transparents.

## Réagissant au discours du président Kabila à l'ONU

## M. Katumbi : « C'est un devoir pour moi d'aller sauver le peuple »

Après la prestation à demi-teinte du président Joseph Kabila à la tribune des Nations unies, Moïse Katumbi, candidat déclaré à la prochaine présidentielle, n'a pas tardé à réagir. Il s'est servi du plateau de France 24 pour recadrer les propos tenus à l'Assemblée générale des Nations unies par le chef de l'Etat. « Nous n'allons pas négocier avec le président Kabila », a tranché d'emblée Katumbi, confirmant à l'occasion son retour imminent en RDC pour tirer le peuple congolais du gouffre de la dictature. « C'est un devoir pour moi d'aller sauver le peuple congolais », a-t-il déclaré. Avec le président Kabila, promet-il, tout s'arrête le 31 décembre 2017. « Le 31 décembre 2017, tous les Congolais et Moïse Katumbi, nous serons sur le territoire congolais pour faire partir le président Kabila », prédit l'homme du « 3<sup>ème</sup> penalty ».

## LE POTENTIEL

De son lieu d'exil forcé, Moïse Katumbi suit de très près l'actualité politique de la République démocratique du Congo. Il ne rate pas une occasion pour donner de la voix relativement à la crise politique que traverse la RDC. La dernière prestation du président Joseph Kabila au siège des Nations unies l'a, une fois de plus, fait sortir de sa tanière. C'est sur le plateau de France 24, la télévision publique française, que l'ex-gouverneur de l'ex-province du Katanga a réagi au discours du chef de l'Etat.

L'ancien gouverneur du Katanga ne décolère pas. Selon lui, le président Kabila ne rassure plus. Surtout par rapport à la violation de l'Accord de la Saint-Sylvestre conclu à l'issue du dialogue parrainé fin 2016 par la Cénco (Conférence épiscopale nationale du Congo).

Lorsque dans l'opinion, l'idée d'un probable 3<sup>ème</sup> dialogue fait grand bruit, Katumbi Chapwe ne s'inscrit nullement dans cette logique. « Le président Kabila ne doit pas nous distraire (...). Il n'aura pas une minute de plus après le 31 décembre 2017 », tranche-t-il.

## DÉCEMBRE DE TOUS LES ENJEUX

Longtemps reporté, Moïse Katumbi revient sur son retour imminent en RDC. « Je suis en train de préparer mon retour », annonce le désormais farouche opposant du régime de Kinshasa. « C'est un devoir, dit-il, d'aller sauver un peuple qui est en train de souffrir ».

Mais, il reste conscient du danger qu'il court en revenant dans son pays. « Je voudrais rentrer en toute sécurité parce que de l'autre côté, il y a des gens qui ne pensent qu'à ma disparition », révèle-t-il. De

toute façon, il reste convaincu que « le 31 décembre 2017, tous les Congolais et Moïse Katumbi, nous serons sur le territoire congolais pour faire partir le président Kabila ».

Comment y parvenir ? Sans s'allier à une quelconque insurrection, Moïse Katumbi promet de s'appuyer sur la rue. « Nous allons faire appel à la rue. La Constitution nous le permet, ce n'est pas une insurrection. C'est un droit constitutionnel », laisse entendre le candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle qui ne cache pas sa colère face à la prolongation de fait du bail du président Kabila à la tête de la RDC. « Trop, c'est trop. Si le président Kabila n'organise pas d'élections au 31 décembre 2017, il y aura une transition sans Kabila » après cette date. Katumbi y croit fermement et se félicite à cet effet du fort soutien de la communauté internationale qui rappelle sans cesse le respect de la Constitution et de l'Accord politique du 31 décembre 2016.

« J'espère que le président Kabila a compris. Il y a un temps pour tout et un temps pour partir », martèle Katumbi Chapwe. « Un conseil à Kabila : il doit partir parce que le Congo n'a pas besoin d'une dictature ». En même temps, il suspecte le chef de l'Etat de mijoter un coup fourré. Selon lui, « Kabila ne veut pas partir

parce qu'il y a des choses à cacher ».

Moïse Katumbi estime néanmoins que si Joseph Kabila accepte de quitter le pouvoir, il faudra lui accorder l'immunité en sa qualité de sénateur à vie : « Je ne suis pas d'accord avec le fait que l'on puisse poursuivre un ancien président et son entourage ».

Le mois de décembre 2017 s'annonce particulièrement agité. Les déclarations de Katumbi sur le plateau de France 24 en sont juste un prélude. La tenue d'élections étant pratiquement impossible en décembre 2017, comme prévu dans l'accord signé sous l'égide de la Cénco, la RDC risquerait de rentrer dans un cycle infernal où tout peut arriver.

Une confrontation majorité au pouvoir et Rassemblement n'est donc plus exclue. Dans tous les cas, le Rassemblement a annoncé les couleurs, tournant pratiquement le dos à toute forme de dialogue avec le pouvoir en vue de renégocier l'après-décembre 2017. Moïse Katumbi, qui jouit d'un bon crédit au sein du Rassemblement, l'a dit en des termes non violés : « Kabila a un mépris total pour le peuple congolais. Il y a un temps pour tout ».

Après décembre 2016, la RDC est à nouveau hantée par le spectre peu reluisant qui se profile à l'orée de décembre 2017.

## Herman Cohen : « Kabila se voit glisser très longtemps »

Un petit Tweet a échauffé les réseaux sociaux le lundi 25 septembre. Une centaine de lettres sur le compte de Herman J. Cohen, ancien ambassadeur, sous-secrétaire d'Etat américain reconverti aujourd'hui dans le business de la production d'électricité. Un homme qui connaît bien la RDC et l'Afrique centrale et qui continue à garder un œil attentif sur l'évolution de la région. Dans ce Tweet, le patriarche de 85 ans, qui a conservé tous ses réseaux, explique qu'il a rencontré Kabila, « à la demande » de ce dernier et que celui-ci « n'a pas voulu me rassurer sur le fait qu'il ne se représenterait plus à la présidence. Grosse déception », écrit-il. Posté en début d'après-midi, ce lundi, (en tout début de matinée à Washington, où se trouve Herman Cohen), le Tweet a fait grand bruit. Les kabilistes se moquant du « vieil homme venu quémander quelques affaires chez leur président », tandis que les opposants s'interrogeaient sur les raisons de cet entretien.

## M. Cohen pourquoi avoir rencontré Kabila ?

« C'est vraiment lui qui a demandé à ce que l'on se rencontre et ce n'était absolument pas politique. Je travaille avec un consortium dans l'électricité et nous avons déjà construit 4 centrales en Afrique. Kabila le sait. Il m'a donc invité à le rencontrer pour discuter d'un projet sur l'Ubanguï. C'est un projet qui date déjà d'un certain temps et rien n'a avancé, il voulait donc savoir si nous pouvions faire quelque chose en

semble. On verra ».

## Comment l'avez-vous trouvé

Décontracté, plutôt en bonne forme.

## Mais vous avez quand même parlé politique ?

Oui, bien sûr. Il m'a dit que le calendrier électoral serait publié bientôt, mais que c'était un processus long et difficile. Il m'a parlé des électeurs qu'il faut encore enrôler au Kasai et du fait qu'il y avait au moins 12 scrutins différents à préparer et que cela allait prendre du

temps...

## Vous l'avez interrogé sur son avenir ?

Il n'a pas répondu. Mais en me donnant les explications qu'il m'a données, il faisait clairement comprendre qu'il ne comptait pas partir demain.

## Donc, vous pensez qu'il ira aux élections mais à son rythme ?

On peut dire ça comme ça.

## Qu'est-ce qui vous fait croire qu'il y aura quand même des élections ?

Son conseiller diplomatique, Kikaya, est venu régulièrement aux Etats-Unis. Il a prononcé des discours dans lesquels il a dit que Kabila organiserait les élections et qu'il ne serait pas candidat.

## Vous avez abordé ces déclarations de Kikaya avec Kabila ?

Oui, mais il n'a pas voulu en discuter.

## Mais selon vous, il y aura élections ?

Si Kikaya a parlé des élections et du fait que Kabila ne se représenterait pas, je ne peux

pas imaginer qu'il l'a fait sans son accord. Maintenant, tout laisse à penser que le glissement envisagé par Kabila risque d'être très long. Très très long.

## Comment voyez-vous la suite ?

Vous savez, je pense que Kabila ne veut pas parler de la date de son départ parce qu'il pense que s'il le fait, il sera comme un président américain en fin de second mandat, un canard boiteux. C'est mon opinion. Mais je suis persuadé qu'il fera traîner les choses le plus longtemps possible. Donc, je pense que des élections auront lieu, mais je serais incapable de vous dire quand ?

## Quand vous dites qu'il envisage le glissement, vous pensez en termes de mois ou d'années ?

Je pense que dans sa tête, ce sera encore très long.

## Plutôt en années, donc ?

Des mois, ça passe très, très vite...



# Passeports, Permis de conduire, Contrat Stade des Martyrs-Dispromalt : des dossiers flous s'accumulent

Après l'affaire de l'invalidation des passeports semi-biométriques, le vice-premier ministre en charge des Transports et Voies de communication s'est invité avec le dossier des permis de conduire « véritablement biométriques » dont il compte doter la RDC. De son côté, le ministre de Sport et Loisir défraie la chronique dans une affaire des sous mal repartis de l'affiche publicitaire du stade des martyres. Visiblement, des dossiers louches s'accumulent au sein du gouvernement de Bruno Tshibala.

## LE POTENTIEL

La bonne gouvernance et la transparence ne sont pas le lot du gouvernement que dirige le Premier ministre Bruno Tshibala. Tenez : voilà près de deux semaines que le gouvernement n'est pas en mesure d'éclairer l'opinion tant nationale qu'internationale sur l'invalidation des passeports semi-biométriques. Une décision que même les chancelleries représentées à Kinshasa rechignent à endosser d'autant qu'elle sent à mille lieux la prédation d'un régime sur les pauvres populations.

Les Congolais et même les partenaires de la République démocratique du Congo ne comprennent pas comment un État peut invalider un passeport en cours de validité sur base d'une décision saugrenue comme celle invoquée par le vice-ministre des Affaires étrangères dans son communiqué du 15 septembre. Pour autant, le gouvernement ne veut pas s'expliquer sur cette décision prise en l'absence du Premier ministre et en dehors du Conseil des ministres. La preuve est que le vice-ministre des Affaires étrangères n'a même pas tenu une conférence de presse pour justifier cette décision décriée par tout le monde.

En réalité, il y a des mains invisibles qui ont poussé le vice-ministre des Affaires étrangères à signer un communiqué aussi absurde que celui-là. Au lancement des passeports biométriques en novembre 2015, l'an-

cienn ministre des Affaires étrangères avait dit que les passeports semi-biométriques vont courir jusqu'à leur expiration.

## DES PERMIS « VÉRITABLEMENT BIOMÉTRIQUES »

Alors que cette affaire de passeport semi-biométrique n'est pas encore réglée, le vice-Premier ministre et ministre des Transports et Voies de communication, José Makila Sumanda, vient, de son côté, lancer la brouille sur les permis de conduire. L'actuel patron des Transports et Voies de communication promet de doter la RDC des « permis de conduire véritablement biométriques » alors que ceux en cours de circulations sont dits « biométriques ».

Devant la polémique que son communiqué a suscité dans l'opinion, le ministre des Transports a tenté de préciser sa pensée, le lundi 25 septembre à la RTNC. Pour José Makila, tous les permis délivrés depuis avril 2017 sont des faux. La RDC est en rupture des stocks. Et qu'il a lancé un appel d'offre international pour les nouveaux permis de conduire. Ainsi, les usagers de route doivent patienter jusqu'à la distribution de nouveaux permis.

Loin de rassurer quiconque, les précisions de José Makila ont rajouté la confusion. D'abord le vice-Premier ministre allègue que tous les permis délivrés depuis avril 2017 sont des « faux ». Qui sont ces faussaires ? A-



t-il ouvert une enquête sur cette vente des faux permis ? Comment le ministère de tutelle peut-il se réveiller cinq mois après pour prétendre que les permis délivrés officiellement dans le pays sont des faux ? Comment est-il possible que la RDC soit en rupture de stock des permis de conduire depuis cinq mois et que c'est seulement maintenant que le ministère de tutelle lance un appel d'offre ? Pendant ce temps de rupture de stock, que font les nouveaux conducteurs désireux de conduire alors que l'État n'octroie pas des permis ? Autant des questions qui s'entrechoquent dans la tête des usagers de la route et de l'opinion.

## LE RÈGNE DES INTÉRÊTS ÉGOÏSTES

Le torchon brûle aussi entre la société Dispromalt, spécialisée dans l'affichage publicitaire en République démocratique du Congo, et le stade des Martyrs. A la base, la mainmise du ministre des Sports, Papy Niango. Ce dernier remet en cause, sans preuve réelle, le contrat qui lie depuis

1993 les deux parties. Sans user des voies légales, l'administration du stade des Martyrs a choisi les moyens forts pour contraindre Dispromalt à se plier à ses exigences. Les affiches publicitaires de la compagnie cellulaire Vodacom sont arrachées dans l'indifférence la plus totale. Ce, avec la bénédiction du ministre des Sports. Le nœud dans cette autre affaire est que l'actuel patron des sports veut voir clair dans le paiement du loyer mensuel du mois d'août 2017 que les autorités du ministère des Sports exigent de Dispromalt sans que cela ne soit couvert par un document légal.

Bref, toutes ces affaires illustrent en réalité la quête des intérêts particuliers. Un des principes sacrosaints du gouvernement, c'est la continuité de l'État. Comment ça se fait qu'en RDC chaque ministre cherche à faire tabula rasa dans la gestion publique, non pas au profit de l'État, mais pour ses propres intérêts. Le gouvernement fait profil bas dans toutes ces affaires dont les tenants et les aboutissants sont flous. Ce qui est intrigant.

# Région des Grands Lacs : la 8e réunion prévue le 19 octobre à Brazzaville

Brazzaville, la capitale congolaise, abrite le 19 octobre prochain, la huitième réunion de haut niveau de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL), axée sur l'examen des mécanismes aptes à mettre fin aux crises qui secouent cette partie du continent africain, a annoncé mardi à Brazzaville la Coordination des agences des Nations Unies au Congo.

Organisée par la République du Congo, en coordination avec les Nations Unies et l'Union Africaine (UA), la réunion se penchera dans le détail sur « les progrès et les défis dans la mise-en-œuvre des engagements pris dans l'Accord-cadre signé à Addis-Abeba, en Éthiopie, en février 2013. »

Les travaux, souligne la Coordination des agences de l'ONU, met-



tront « l'accent sur les mesures visant à résoudre les problèmes en suspens liés à la neutralisation des groupes armés illégaux encore actifs dans l'est de la RDC et la région des Grands Lacs et examinera également l'état des dialogues et processus politiques en cours dans la région ».

Les Chefs d'État et hauts responsables des gouvernements des 13 pays signataires de l'Accord-cadre sont attendus à la rencontre de même que les institutions garantes dudit Accord : les Nations Unies, l'UA, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).



## La Céncó dit non au 3<sup>ème</sup> dialogue

**Puisque l'Accord de la Saint-Sylvestre reste toujours une feuille de route pouvant désamorcer la crise institutionnelle en RDC, la Céncó monte au créneau pour rejeter l'idée d'un éventuel 3<sup>ème</sup> dialogue et elle appelle l'Union européenne à conditionner tout soutien aux prescrits de l'Accord du 31 décembre.**

HERVÉ NTUMBA

Le président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), Monseigneur Marcel Utambi, a affirmé que son institution n'est pas prête à piloter un éventuel 3<sup>ème</sup> dialogue, car l'Accord de la Saint-Sylvestre souffre de sa mise en œuvre.

Cette déclaration a été faite au cours d'une conférence de presse tenue au siège du Réseau européen pour l'Afrique centrale (EURAC), à Bruxelles. « Nous sommes logiques et cohérents envers nous-mêmes. L'Accord du 31 décembre souffre de sa mise en œuvre à 90 %. Nous ne pouvons

pas piloter un 3<sup>e</sup> dialogue, alors que le précédent n'est pas appliqué », a déclaré le président de la Céncó, Mgr Marcel Utambi.

Pour la Céncó, il est possible de désamorcer la crise politique en République démocratique du Congo sans un autre dialogue. Raison pour laquelle les évêques de la Céncó continuent de plaider pour l'application intégrale dudit accord, attendu que ledit accord constituait « la seule feuille de route » pouvant sortir le pays de la crise institutionnelle. Pour la « première » fois depuis son indépendance, la RDC est en effet confrontée à une situation où l'ensemble d'institutions élues ont « épuisé » leur mandat.

Négoциé sous les auspices de l'Église catholique, l'Accord du 31 décembre a été torpillé par la Majorité présidentielle (MP). Pourtant, cela a été non seulement soutenu par la Monusco, mais aussi par de différentes classes politiques. Il est à noter que dernièrement la MP a envisagé un troisième dialo-



gue qui sera plus inclusif. Intervenu sur la Radio Okapi, le secrétaire général adjoint de la MP, Joseph Kokonyangi, avait indiqué que « la MP n'est pas totalement concernée par le compromis politique signé sous réserve par elle le 31 décembre sous les auspices de la Céncó ».

Face à la crise que la République démocratique du Congo traverse, il sied de souligner que les élections sont devenues totalement improbables, car la MP a rabattu une nouvelle carte en vue d'une transition prolongeant encore de deux ans le bail du

président Joseph Kabila à la tête du pays. Dans cette optique, il ne reste plus que l'aval des partenaires internationaux pour la tenue du 3<sup>ème</sup> dialogue.

Par ailleurs, les évêques de la Céncó ont invité les partenaires internationaux du processus électoral congolais et, particulièrement l'Union européenne, à conditionner tout soutien aux prescrits de l'Accord du 31 décembre. « Le soutien à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) doit être conditionné par les prescrits de l'Accord du 31 décembre », ren-

seigne l'Actualite.cd.

Pour beaucoup de Congolais, « la Céni est devenue une caisse de résonance de la MP », a dit le père Clément Makiobo de la Commission épiscopale nationale Justice et Paix. Eu égard aux manœuvres de la Céni de retarder les élections, Mgr Marcel Utambi a plaidé aussi pour l'enrôlement de la diaspora.

Pour rappel, la Céncó est en mission de plaider cette semaine auprès des partenaires européens sur le processus électoral en République démocratique du Congo.

## Les Nations Unies préoccupées par l'usage de balles réelles contre des manifestants

L'ONU est « gravement » préoccupée par l'utilisation de la force létale par les forces de sécurité de la République démocratique du Congo lors de la répression lundi d'une manifestation ayant fait un mort et plusieurs blessés dans l'est du pays, renseigne l'AFP.

Le chef de la mission de l'ONU en RDC (Monusco), M. Maman Sidikou, s'est dit « gravement préoccupé » par l'utilisation de la force létale par les forces de défense et de sécurité congolaises, en réponse à des manifestations à Bukavu (province du Sud-Kivu), ait entraîné des pertes civiles dont des enfants», a renchéri la même source.

Le chef de la police du Sud-Kivu, le général Louis-Sécond Karawa, a rendu public mardi le bilan officiel de la manifestation de la veille : « Un mort (un écolier de 14 ans) et 53 blessés dont 9 policiers, un commissariat de police et le bureau du quartier Panzi ont été brûlés ».

De son côté, M. Sidikou fait état d'« une fillette de 8 ans atteinte par une balle perdue qui lui a été fatale » ajoutant que « selon des rapports



crédibles reçus par la Monusco, des pertes supplémentaires sont à déplorer ». « Les forces de défense et de sécurité ont l'obligation d'utiliser la force uniquement en dernier recours (...) conformément aux normes internationales », insiste M. Sidikou. Selon ce dernier, la violence présumée perpétrée par les manifestants ne devrait jamais être une excuse pour l'utilisation de la force létale.

Lundi matin, les habitants du quartier pauvre de Panzi de Bukavu ont barricadé les routes et brûlé des pneus près de la paroisse catholique de Chahi et de l'hôpi-

tal général pour dénoncer l'insécurité chronique.

Depuis une semaine, les habitants ont déploré des cas de vols à main armée par des inconnus provoquant leur colère face à « l'inaction des autorités ».

L'usage de balles réelles pour réprimer les manifestations est courant en République démocratique du Congo. Fin 2016, au moins 40 personnes avaient été tuées par les forces de sécurité au cours de rassemblements dans plusieurs villes du pays contre le maintien au pouvoir du président Joseph Kabila.

LP/AFP

## Nord-Kivu : des groupes armés occupent une grande partie de Lubero

Une grande partie du territoire de Lubero, dans la province du Nord-Kivu, est occupée par des groupes armés locaux. Seules quelques agglomérations situées le long de la route Kanyabayonga-Butembo sont sous le contrôle des éléments des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), a déclaré hier mardi 26 septembre 2017 la Société civile locale.

Selon cette dernière, cette situation précaire fait que les cadres de l'administration abandonnent leurs postes d'affectation.

Cette situation est constatée principalement dans la localité de Kimbulu, où les services de l'Etat sont absents depuis deux semaines, indique l'administrateur du territoire, Joy Bokele. Selon lui, les éléments FARDC, ceux de

la Police nationale et des différents services de sécurité ont quitté les lieux. Ils sont tous retournés au chef-lieu du territoire.

Il rappelle que vendredi 22 septembre, des miliciens ont pillé le domicile du médecin affecté au centre de santé de Kimbulu. « Nous déplorons cette situation. L'insécurité n'est pas bonne. Vous savez qu'il y a des cadres que nous déployons pour aller aider la population. Parfois s'ils sont victimes. Ils sont obligés de retourner et c'est la population qui en paye frais. Donc, il y a lieu de comprendre que les gens qui viennent pour travailler, ils travaillent pour cette population et pour le bien-être de tous », regrette l'administrateur du territoire de Lubero.

LP/RO





# La loi électorale inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres de ce mercredi

**Au cours de l'audience accordée, hier mardi, au vice-président de la Céni, le vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur a indiqué que ce mercredi déjà, le gouvernement va débattre sur la loi électorale pour la déposer en urgence au Parlement.**

PITSHOU MULUMBA

L'effectivité des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs dans les deux Kasai ainsi que la loi électorale ont été au menu, hier mardi 26 septembre, de la rencontre entre le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur et Sécurité, Ramazani Shadary, et le vice-président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Norbert Basengezi.

3 millions d'électeurs, ce sont les prévisions de la centrale électorale pour les provinces du Kasai Central et Kasai où les opérations se déroulent déjà en toute quiétude. Norbert Basengezi l'a confirmé au sortir de l'audience lui accordée par Ramazani Shadary. « Nous venons de terminer une réunion très longue avec le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur. C'était pour continuer ce que nous avons commencé à Kananga, lui rassurer que nous avons débuté l'enrôlement dans les cinq territoires du Kasai Central et le gouverneur de



Norbert Basengezi (g) reçu par le VPM Shadary.

Lomami était à Kamija lundi et mardi il se trouvait à Lupata dans le Luilu. Nous avons donc été rassurés de la sécurisation du processus par ce ministère et cela nous reconforte », a-t-il indiqué. S'agissant de la question de la loi électorale, la Céni note des avancées du côté de l'Exécutif national. A ce sujet, le vice-président de la

Céni s'est exprimé en ces termes : « Nous avons également parlé de la loi électorale qui est attendue. Et nous avons vu que le vice-Premier ministre est très en avance. Il nous rassure que ce mercredi, ils vont en débattre au Conseil des ministres et la déposer en urgence au niveau du Parlement. La disponibilité de cette loi fera

à ce que quand nous allons terminer l'enrôlement, que le Parlement entame directement la répartition des sièges ».

Pour rappel, la Céni indique avoir déjà enrôlé 42 millions sur l'étendue de la République. Avec les prévisions pour les deux Kasai, le cap de 45 millions d'enrôlés sera atteint. Entre-temps, la Céni, par le biais de son vice-président, rassure de l'équité : « Nous voulons rassurer la population de deux Kasai que chaque centre d'inscription a droit à 90 jours pour assurer l'équité dont les autres C.I. ont bénéficié sur l'étendue de la République. C'est après cette opération que nous allons consolider le fichier et le ramener au Parlement pour la répartition des sièges. Viendra ensuite l'ouverture des bureaux de réception et traitement des candidatures. Ce qu'on appelle la convocation du scrutin ».

## 45 ONG des droits humains exigent la libération des activistes de la Lucha

Amnesty International, Human Rights Watch, Filimbi, La Voix des Sans Voix pour les droits de l'Homme..., elles sont au total 45 or-

ganisations de défense de droits humains à exiger des autorités congolaises, ce mardi 26 septembre, la libération immédiate de quelque 9 activistes de la Lucha aux arrêts depuis le mois de juillet dernier, dont 5 à Mbuji-Mayi et 4 à Lubumbashi.

A travers un communiqué conjoint signé par cette coalition de 45 organisations de la défense de droits humains congolaises comme internationales, elle parle d'arrestations injustes. « Les autorités de la République démocratique du Congo devraient libérer immédiatement et sans condition neuf activistes pro-démocratie ou défenseurs des droits humains congolais détenus injustement pour avoir participé à des activités pacifiques », a-t-elle déclaré.

Par ailleurs, il ne s'agit pas simplement d'une exigence mais aussi d'une conscientisation de ces organisations à l'endroit des autorités. Selon Evie Françoise, chercheuse sur la RD Congo à Amnesty International, il faut garantir la liberté d'expression. « Les autorités congolaises devraient immédiatement mettre un terme à leur répression des rassemblements pacifiques et de la liberté d'expression. Elles devraient libérer immédiatement et sans condition tous les défenseurs des droits humains et les activistes détenus injustement à Mbuji-Mayi et à Lubumbashi », a-elle indiqué et à la directrice de Human Rights Watch pour l'Afrique centrale, Ida Sawyer d'ajouter : « Les autorités congolaises ont jeté des activistes en prison parce qu'ils s'étaient joints à des manifestations pacifiques appelant à la tenue d'élections et au respect de la Constitution congolaise. Le gouvernement devrait les libérer immédiate-

ment et veiller à ce que tous les Congolais jouissent du droit de manifester pacifiquement et d'exprimer leurs opinions politiques », a-t-elle déclaré.

Ces activistes ont été arrêtés pour avoir participé à une manifestation « pacifique » le 31 juillet contre le retard observé par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) dans la publication du calendrier électoral, mais aussi pour avoir enquêté sur la transparence dans le processus d'enrôlement des électeurs dans la province du Kasai Oriental. Ils sont accusés d'avoir divulgué des renseignements individuels communiqués à la CENI pendant l'enrôlement, des charges qui semblent être motivées politiquement. Des accusations que rejette en bloc Patrick Ilunga, directeur chargé des relations publiques au sein de Justicia, une ONG de droits de l'Homme. « Manifester pacifiquement pour appeler à la publication d'un calendrier électoral fait partie de l'exercice des droits et libertés garantis par la Constitution congolaise. Le système judiciaire congolais ne devrait pas servir d'instrument de répression à des fins politiques, mais au contraire respecter la Constitution et rejeter toute poursuite motivée par des raisons politiques », a-t-elle déclaré. Le 15 septembre, le parquet a requis des peines de cinq mois de prison contre les quatre activistes à Lubumbashi.

CAS-INFO.CA



Le parquet a requis des peines de cinq mois de prison contre les quatre activistes à Lubumbashi.

Où que je sois,  
ma banque est en RDC.

Offre  
**Diaspora**

OFFRE DIASPORA: «Où que je sois ma banque est en RDC!» Une offre spécialement conçue pour la diaspora congolaise permettant à ses membres d'avoir des comptes en banques logés en RDC bien qu'étant résidents à l'étranger. Avec le pack diaspora, les clients ont la possibilité de gérer leurs comptes depuis l'étranger, épargner, transférer de l'argent et rester informés en permanence.

Contact:  
3487, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa, République Démocratique du Congo  
Tél. +243 99 50 16 300 - Free Number: 4498 - Website: www.rawbank.cd

RAWBANK  
is my bank.



## La Licoco alerte sur les risques de la corruption dans l'attribution des droits miniers

**Des problèmes dans le secteur minier, on en parle toujours. Et cette fois-ci, ce sont les services de l'Etat qui sont indexés par un rapport publié par une organisation de la Société civile.**

**OLIVIER KAFORO**

En République démocratique du Congo, deux domaines du secteur minier exigent des investigations en vue de documenter les pratiques de corruption qui y règnent. Notamment la gestion des droits miniers et le contrôle des investissements. C'est la conclusion à la conclusion à laquelle la Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) est parvenue à l'issue d'une étude menée dans le secteur. Les conclusions sur cette étude sont contenues dans un document intitulé « *Rapport d'évaluation des risques de corruption dans l'attribution des droits miniers en République démocratique du Congo* ».

La cérémonie de présentation officielle de ce rapport a été organisée le mardi 26 septembre à Kinshasa. La salle de conférences du Centre d'études pour l'action sociale (Cepas) a servi de cadre à la présentation de ce document.

A en croire le secrétaire exécutif de la Licoco, Ernest Mpararo, la publication de ce rapport poursuit deux objectifs spécifiques. Entre autres, l'identification des vulnérabilités systémiques, réglementaires et institutionnelles menant à la corruption dans l'octroi des droits miniers et les contrats y relatifs. Le rapport évalue aussi les risques spécifiques de corruption créés par un certain nombre de vulnérabilités.



Le rapport de la Licoco comprend trois grandes parties. La première traite de la cartographie du processus d'octroi des droits miniers dans le contexte de la RDC. La deuxième partie identifie, évalue et hiérarchise les vulnérabilités. Quant à la troisième partie du rapport, elle est consacrée à la communication des résultats de la recherche.

Parmi les vulnérabilités qui conduisent à des risques majeurs de corruption, la Licoco épingle la mauvaise situation salariale du personnel du Cadastre minier (Cami) et de l'administration des mines. Le risque qui en découle est estimé à un niveau très élevé, avec une probabilité de 5/5 et un impact de 5/5.

Le rapport note également que la prise en charge par les requérants des frais liés au traitement de leurs dossiers de demande des droits miniers rend vulnérables des agents commis dans ce secteur. Ici, avan-

cent les enquêteurs, le risque est également très élevé. La probabilité y relative est de 5/5.

### LES CONCERNÉS CONTESTENT

Autre vulnérabilité, la Licoco identifie le suivi inadéquat de titulaires des droits miniers. Le risque y relatif a été jugé significatif, avec une probabilité de 3/5 et un impact de 4/5. L'interférence politique dans le processus d'octroi et de cession des droits miniers figure également parmi les vulnérabilités auxquels sont exposés les agents de l'Etat qui œuvrent dans le secteur minier. La Licoco indique que le risque de corruption y relatif est très élevé, avec une probabilité de 5/5 et un impact de 5/5.

Pour ce faire, la Licoco recommande une amélioration des conditions de travail du Cami et de l'administration minière. A ce sujet, le rapport soutient, entre autres, qu'il faut mener un plaidoyer afin que le per-

sonnel des services publics miniers soit suffisamment payé, motivé et placé dans un environnement de travail approprié.

En réaction aux affirmations faites dans ce rapport, la directrice adjointe du Cami, Chantal Bashizi a relevé certaines incohérences dans le rapport de la Licoco.

Pour elle, les données sur le terrain n'ont pas été bien recueillies. Par conséquent, ajoute-t-elle, le rapport ne peut qu'être qualifié de biaisé.

« *Je ne peux pas comprendre que l'étude affirme qu'il y ait des agents qui touchent l'équivalent de 100 dollars américains par mois pendant que tout le monde sait que le dernier salarié du Cami touche l'équivalent de 500 USD* », a-t-elle dénoncé.

Pour sa part, le secrétaire exécutif de la Licoco, Ernest Mpararo, a affirmé avoir déposé le draft du rapport aux services concernés, plusieurs jours avant sa présentation.

« *Le draft du rapport a été déposé à tous les services concernés, deux semaines avant la présentation officielle. Nous avons attendu en vain les observations des uns et des autres. A notre grande surprise, les mêmes personnes à qui le draft a été destiné relèvent des incohérences le jour même de la présentation. Néanmoins, nous faisons nôtres les observations faites par différentes parties prenantes* », a-t-il déclaré.

La Licoco promet de publier, dans les tout prochains jours, un autre rapport. Cette fois-là, il sera question d'un plaidoyer qui sera mené en faveur des améliorations dans le secteur.

## Des experts du secteur de l'eau réfléchissent sur les indicateurs de la GIRE

**MÉDARD MUYAYA**

La salle de conférences du cercle Elaeis de Kinshasa a servi de cadre à la tenue d'un atelier sur l'analyse des indicateurs de l'Organisation de coopération de développement économique (OCDE). La cérémonie d'ouverture a eu lieu hier lundi 26 septembre. Elle a été présidée par le directeur de Développement durable du ministère de l'Environnement, représenté personnel du secrétaire général. Des experts dans le secteur d'eau, d'assainissement et de développement durable ont participé à ces assises.

Dans son mot de circonstance, le coordonnateur de l'Unité de gestion du Projet du schéma directeur de Gestion intégrée des eaux urbaines de Kinshasa, Cheik Fall a fait savoir que cet atelier est un exercice qui permet de prendre conscience, s'il y a lieu, des efforts à fournir « nous » hisser au niveau proposé par la communauté internationale à travers les

objectifs de développement durables.

D'entrée de jeu, il a indiqué que l'Approvisionnement en eau potable et en assainissement (AEPA) de Kinshasa est un défi majeur et la plupart des modèles actuels de la planification et de gestion de ses eaux ont montré leurs limites tant du point de vue de rentabilité financière, de la performance technique que de l'équité sociale et de la durabilité environnementale.

### L'APPROCHE GIEU CONSIDÈRE LES EAUX USÉES

« En concordance avec les objectifs du développement durable, récemment approuvés par la communauté internationale, il est ainsi proposé d'adopter une nouvelle approche : la Gestion intégrée des eaux urbaines (GIEU). L'approche GIEU se base d'abord sur une participation effective des partenaires urbains clés, provenant des secteurs public, privé et social et qui ont chacun un intérêt à la bonne gestion de l'eau et de l'as-

sainissement. Tous n'ont pas le même rôle et la même responsabilité mais peuvent contribuer, à leur niveau, à une amélioration », a-t-il soutenu.

Pour lui, l'approche GIEU considère les eaux usées et les déchets en général comme une ressource et non comme une nuisance pouvant devenir une activité productive génératrice de revenus et d'emplois. « C'est donc pour relever ce défi que le gouvernement de la RDC a sollicité la Facilité africaine de l'Etat pour un appui destiné à la préparation et à l'élaboration d'un schéma directeur de GIEU pour la ville de Kinshasa ainsi qu'une étude de faisabilité concernant la desserte en eau potable de la partie Ouest de la ville, où résident près de 3,5 millions d'habitants, sans installations d'eau adéquates », a-t-il souligné.

Poursuivant sa communication, le coordonnateur du Projet a évoqué l'objectif global de l'élaboration du schéma directeur de Gestion intégrée des eaux urbaines de Kinshasa, GIEU, est de contribuer au bien-être des

habitants de l'agglomération de Kinshasa à travers l'harmonisation du cadre institutionnel du secteur « Eau, assainissement » et les interventions dans ce secteur, ce qui permettra de rendre efficient le travail de différents acteurs publics, privés et sociaux qui y œuvrent, avec comme résultats escomptés, la fourniture des services d'eau potable et d'assainissement viables, équitables et durables, la protection de l'environnement, ainsi que l'amélioration du cadre de vie et des conditions sanitaires des populations bénéficiaires.

Il sied de noter que le projet d'un montant de 2,46 millions d'euros aura une durée de 30 mois et comporte trois composantes. Une table ronde des bailleurs de fonds sera organisée à la fin du projet pour mobiliser les ressources financières nécessaires à la réalisation des projets prioritaires définis par le schéma directeur. Cet atelier est organisé en partenariat avec Global Water Partnership.

# La santé maternelle et infantile au centre des journées d'information et de réflexion

**En dépit des efforts consentis pour améliorer la santé, la RDC figure parmi les pays les plus touchés par la surmortalité maternelle et infantile.**

**VÉRON K.**

**D**u 26 au 27 septembre 2017, le ministère de la Santé publique réunit autour de lui les cadres de ses directions et programmes spécialisés ou liés à la problématique de la santé de la mère et de l'enfant, tous les partenaires techniques et financiers, les prestataires, les universitaires, les acteurs de la santé du secteur privé, les ONG et OAC œuvrant dans ce domaine, ainsi que les parties prenantes concernées.

Le but de ces journées d'information, d'échanges et de réflexion est de recréer l'engagement de tous les secteurs en faveur de la réduction de la mortalité maternelle et infantile en RDC. En termes d'objectifs spécifiques, elles visent à faire le point sur l'état actuel des indicateurs de la santé de la mère et de l'enfant en RDC ; partager les différentes expériences acquises par les uns et les autres dans l'action en faveur de la santé de la mère et de l'enfant ; réaliser une revue critique de différentes stratégies expérimentées pour améliorer la santé de la mère et de l'enfant ; adapter, actualiser et renouveler l'engagement



de tous en faveur de la SRMNEA (Santé de la reproduction de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent) dans le contexte de la marche vers l'accès universel aux soins

de santé ; proposer les différentes facettes de la matérialisation de cet engagement à tous les niveaux.

Présidant la cérémonie d'ouverture de ces deux journées d'informa-

tion, d'échanges et de réflexion organisées à cet effet par le ministère de la Santé publique, le Premier ministre, Bruno Tshibala, a rappelé que comme les coutumes, la Constitution consacrent le droit à la vie. Pour ce faire, a-t-il indiqué, la RDC a toujours accordé une attention particulière à la santé de la mère et de l'enfant. Se sentant interpellé, le gouvernement, a renchéri le Premier ministre, fait de l'amélioration de la santé son cheval de bataille. Il a annoncé la décision du gouvernement de lancer, à partir du mois d'octobre prochain, le projet de subventionnement stratégique des prestations de soins en faveur de la mère et de l'enfant dans la ville de Kinshasa en complément de ce qui se fait déjà dans les autres pays avec l'appui des partenaires.

Auparavant, le ministère de la Santé publique, Dr Oly Ilunga, avait révélé qu'avec 94.000 décès en 2015, la RDC est le 4<sup>ème</sup> pays après l'Inde, le Nigeria et le Pakistan. D'où l'engagement pris de réduire la mortalité, a-t-il souligné.

Paraphrasant l'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, Dr Oly Ilunga attire l'attention de tous sur cette situation. « *Nous devons renforcer le système de santé par les prestations de qualité* », a-t-il renchéri.

République Démocratique du Congo



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Secrétariat Général à l'Agriculture,  
Pêche et Elevage  
Le Secrétaire Général

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS - FIRMES) (REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO)

### SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS INDIVIDUELS POUR REALISER UNE ETUDE SUR LE MECANISME DE PARTAGE, PREVENTION ET DE GESTION DES RISQUES POUR LE FINANCEMENT DES JEUNES ENTREPRENEURS DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE EN FAVEUR DU PEJAB.

AMI N° : 008/CC/PPF-PEJAB/MINAGRI/SG/AGRIPEL/2017

Secteur : Agriculture, Pêche et Elevage

Référence de l'accord de financement : N° DU PRET: 2100155033118

N° d'Identification du Projet : P-CD-AA-009

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RdC) s'engage à mettre en œuvre avec l'appui du Groupe la Banque Africaine de Développement (BAD), le Projet d'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro Business (PEJAB) qui s'adresse particulièrement aux diplômés de l'Enseignement supérieur et universitaire.

L'Intervention de la BAD s'inscrit dans le cadre du soutien aux efforts du Gouvernement de la République Démocratique du Congo et d'autres partenaires pour promouvoir la création par les jeunes diplômés, d'entreprises rentables, intégrées dans les filières agropastorales porteuses en vue de la réduction du chômage des jeunes dans la zone d'intervention, l'amélioration de la valeur ajoutée du secteur agricole et l'amélioration de l'accès aux financements dans le secteur agricole pour les jeunes.

Pour ce faire, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a sollicité et obtenu un prêt de 40 millions U.C. auprès de la BAD. Une partie de ces fonds sera utilisée pour le recrutement de deux Consultants individuels (un Expert Financier ayant la maîtrise de Gestion financière et un Juriste spécialisé en droits des Affaires) pour réaliser une Etude sur le Mécanisme de Partage, Prévention et de Gestion des Risques (MPGR), pour le Financement des Jeunes Entrepreneurs dans le Secteur Agricole en faveur du PEJAB.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les Termes de Références et d'autres informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes: de 9h00' à 15h00' heure locale, **au Secrétariat du Secrétaire Général à l'Agriculture, Pêche et Elevage**, croisement des avenues Batetela x Boulevard du 30 juin.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le 10 octobre 2017 à 13h00'** (heure locale de Kinshasa) et porter expressément la mention «**AMI N°008/CC/PPF-PEJAB/MINAGRI/SG/ AGRI/9/2017** : Projet d'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro Business, **PEJAB**, en sigle.

À l'attention de: **Mr le Secrétaire Général à l'Agriculture, Pêche et Elevage**

Adresse: Croisement Boulevard du 30 juin x Avenue Batetela

Email: sgagrirdc@gmail.com

Fait à Kinshasa, le 25 SEPT 2017

**Ir. Evariste BUSHABU BOPEMING**  
Secrétaire Général



## La situation des droits de l'homme en RDC débattue mardi à Genève

**La situation des droits de l'homme a été au centre, mardi à Genève au siège du Conseil des Nations unies pour le droit de l'homme, d'un débat où a pris une part active le président de l'ACAJ, Me Georges Kapiamba.**

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a ouvert, mardi à Genève (Suisse), un dialogue interactif sur la situation des droits de l'homme. Sont intervenus successivement le vice-président du Conseil, l'ambassadeur de la Suisse, Mme Gilmore, haut-commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, Maman Sidikou, représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et Chef de la Monusco, Mme Minata Samate Cessouma, commissaire aux affaires politiques de la Commission de l'Union Africaine et Me Georges Kapiamba, président de l'Association congolaise pour l'accès à la Justice (ACAJ).

Prenant tous la parole tour à tour et à l'exception de la Ministre des droits humains de la RDC, Mme Marie Ange Mushobekwa, tous les panelistes ont reconnu que la situation des droits de l'homme en RDC est très préoccupante sur tous les plans. Elle est caractérisée par : la répression systématique de l'exercice des libertés publiques dans le contexte d'un processus électoral qui n'est pas indépendant, ouvert ni participatif, des arrestations et détentions arbitraires des opposants et membres de la Société civile opérées par les servi-



ces de sécurité et l'armée en violation des lois de la RDC pour avoir appelé au respect de la Constitution et à la tenue des élections conformément à l'accord du 31/12/2016 : l'insécurité généralisée avec des crimes graves commis par des milices et forces Gouvernementales en toute impunité, impunité que jouissent les responsables de services de sécurité auteurs d'arrestations et détentions arbitraires ; l'instrumentalisation de la Justice et son manque d'indépendance...

### L'APPEL DE ME KAPIAMBA

En particulier, le représentant de la Société civile a dénoncé la criminalisation systématique de l'exercice des libertés publiques principalement les libertés d'association, de manifestations et Réunions publiques, d'expres-

sion et d'opinion sans oublier les restrictions illicites au travail des journalistes qui couvrent les rassemblements publics de l'opposition comme des organisations non gouvernementales et mouvements citoyens.

Il a condamné les arrestations arbitraires de 4 militants Lucha à Mbuji-Mayi depuis le 15/07/2017; détention et condamnation à 8 mois de 4 activistes sur 5 à Lubumbashi; 11 de Filimbi le 19/09 à Bunia, 17 artistes et journalistes le 20/09 et 27 de Lucha et Il est Temps à Kinshasa pour avoir contesté l'invalidation des passeports demi-biométriques. Il a exigé la libération de ceux encore en détention. Il a aussi dénoncé le refus du Gouvernement d'exécuter les décisions du Comité des droits de l'homme dans le dossier Eugène DiomiNdongala depuis 10 mois; et celui de Moise Katumbi sur des me-

sures conservatoires il y a plus de deux mois.

Enfin, il a demandé au Conseil d'exiger du Gouvernement congolais la cessation de la répression, le respect des mesures de décriminalisation politique de l'accord du 31/12/2017 et l'application de deux décisions du Comité des droits de l'homme en faveur de DiomiNdongala et Moise Katumbi sans oublier la réouverture de tous les médias de l'opposition fermés. La séance a été suspendue et renvoyée demain à 9heures. Elle se déroulera comme suit: les chefs de délégations des États membres du Conseil des droits de l'Homme vont intervenir pour faire leurs observations et éventuellement poser des questions de clarification aux membres du panel.

Après, suivront les interventions des Organisations non Gouvernementales accréditées au Conseil, les réactions des panelistes, les engagements du Gouvernement congolais et l'adoption de la résolution par le Conseil des droits de l'homme le jeudi 28/09/2017.

Par ailleurs, il faut signaler que Me Georges Kapiamba a demandé au Conseil des droits de l'homme de garder la RDC sous surveillance et assistance technique, et qu'aux États membres de ne pas l'admettre d'abord en tant que membre aussi longtemps que la situation des droits de l'homme ne se sera pas améliorée suivant les standards internationaux.

LP

## Butembo : le bourgmestre condamné pour viol emmené vers une destination inconnue

DONATIEN NGANDU MUPOMPA

Hier mardi 26 septembre, Me Jimmy Peruzi, avocat du bourgmestre de la commune de Bulengera, dans la ville de Butembo, a fait savoir que son client qui a été condamné le vendredi 22 septembre pour viol sur mineure, a été extrait le lundi 25 septembre 2017 de la prison de Kakwangura où il était détenu. Selon cet avocat, le bourgmestre a été emmené vers une destination inconnue par des « policiers armés », rapporte Radio Okapi.

L'avocat dénonce la politisation du dossier de son client. Et il dit n'avoir plus de ses nouvelles; alors qu'il avait interjeté un appel contre la peine prononcée par le tribunal de Grande instance de Butembo :

Me Jimmy Peruzi a déclaré à ce sujet : « Je voulais dénoncer fermement une sorte politisation de cette affaire. Ici, nous notons que les policiers sont arrivés hier entre 15h00' et 17h00', ils sont venus sans aucune pièce et on ne sait pas sur quelle base ils ont pu l'extraire de la prison et ils sont allés avec lui vers une destination inconnue ». Me Peruzi demande par ailleurs de connaître le lieu de détention de son client.

Radio Okapi n'a pas pu avoir des précisions du procureur près du tribunal de Grande instance de Butembo et celles des responsables pénitentiaires de la prison centrale de Butembo, où

était détenu le bourgmestre de la commune de Bulengera.

Il sied de noter que le bourgmestre, accusé de viol, avait été suspendu le mercredi 20 septembre 2017 par le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, «pour permettre à la justice de bien faire son travail.»

### LE PROCUREUR NE DONNE AUCUNE PRÉCISION

L'histoire remonte à plus d'une semaine. Selon la société civile locale, la victime « violée » par le bourgmestre serait venue du village. Perdue en ville à la recherche de sa famille, elle a été accueillie par une association locale de défense des droits humains qui l'a conduite ensuite auprès du bourgmestre pour orientation vers sa famille d'accueil.

Le bourgmestre aurait alors proposé de la garder pour la nuit, le temps de trouver les membres de sa famille. Il va par la suite emmener la fille dans un hôtel pour commettre son forfait aux environs de 20heures.

Alertés par les sanglots de la victime, les autres occupants de l'hôtel ont accouru vers la chambre. Ils l'auraient retrouvée seule couverte de sang. Ils l'ont par la suite transférée dans une structure médicale.

Les services de sécurité se sont saisis du dossier et ont recherché le bourgmestre, que la victime accuse. Ils l'ont arrêté le lundi 18 septembre dans son bureau.

## IN MEMORIAM

Le Général  
Jacques Félix AMELA LOKIMA BAHATI



né à Kisangani le 27 janvier 1944,  
rappelé par le Très Haut  
le 26 septembre 2013.

À l'occasion du quatrième anniversaire de la douloureuse séparation, une intention spéciale a été dite au cours des messes célébrées dans les paroisses catholiques Notre Dame du Rosaire (Quartier Mama Mobutu), St Edouard (Binza/UPN) et St François (Kintambo).

La veuve, Mme Astrid Mbuangi Amela, prie tous ceux qui ont connu et aimé le Général d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.



## Kinshasa : des étudiants de l'UPN manifestent bruyamment

**Des étudiants de l'Université pédagogique nationale (UPN) ont protesté contre le fait que leurs recours en délibération de la première session de l'examen n'aient pas été traités par le corps académique de cette université. Beaucoup de dégâts matériels sur les bus TRANSCO et d'autres véhicules privés ont été enregistrés lors de la manifestation.**

FLORENT N'LUNDA N'SILU

Ça y est. Ce que l'on craignait est arrivé. La tension qui couvait à l'Université pédagogique nationale (UPN) a dégénéré. Cette tension fait suite au mouvement de grève du corps académique qui revendique l'indexation des salaires au taux budgétaire de 1 425 francs congolais le dollar américain. Les étudiants en ont fait les frais, suite à l'omission des noms de quelques uns d'entre eux d'une part, et la délibération d'autres collègues ayant participé à la première session des examens.

A deux reprises, la date du début de la deuxième session a été décalée, les grévistes s'y étant opposé parce que n'ayant pas encore eu gain de cause à leurs revendications.

Comme convenu par la direction de l'université et les grévistes, la date du lundi 25 septembre a été finalement retenue comme début de la deuxième session de l'examen. Seulement, les choses ne se sont pas passées comme convenu. Cela du fait de l'effervescence observée sur le site universitaire.

Les étudiants ont manifesté bruyamment. Dépêchés sur le lieu,

les éléments de la Police nationale congolaise (PNC) ont dispersé les manifestants à coup de gaz lacrymogènes. La manifestation a perturbé momentanément la circulation sur la Route de Matadi qui longe le site universitaire, renseigne Radio Okapi.

Selon les étudiants contactés par la radio onusienne, les manifestants protestaient contre le fait que leurs recours en délibération de la première session n'aient pas été traités par le corps académique, alors que les épreuves de la deuxième session viennent de débiter. « Certains professeurs ont la bonne foi de commencer la deuxième session, mais pas d'autres », a déploré un manifestant.

La police rapporte que ces étudiants en colère sont sortis de leur campus et ont barricadé la route. Ils ont caillassé plusieurs véhicules, dont des bus TRANSCO (société des transports du Congo), affirme la même source.

La police est intervenue avec des gaz lacrymogènes pour contenir les étudiants à l'intérieur de leur campus. Le commissaire provincial de la police de Kinshasa, le général Sylvano Kasongo, indique que la situation est sous contrôle : « Les étudiants ont leurs problèmes internes. Mais, au lieu de rester à l'intérieur de leur site, ils ont sortis, ils ont barré la route, ils ont caillassé des véhicules. Il y a beaucoup de dégâts matériels sur les bus TRANSCO et d'autres véhicules privés. La police est intervenue. Nous avons rétabli l'ordre public ».

Dans un autre registre, Radio



**Faute de locaux, les étudiants de l'Université pédagogique nationale (UPN) suivent les cours sous les arbres en février 2013 (Photo d'archives Radio Okapi)**

Okapi signale que les étudiants de l'Institut supérieur pédagogique (ISP)/Bukavu (Sud-Kivu) ont organisé dimanche 24 septembre un sit-in devant le bâtiment occupé par certains professeurs de cette institution dans la commune d'Ibanda.

Selon le porte-parole des étudiants de l'ISP/Bukavu, ils manifestent

pour dénoncer la spoliation de cet bâtiment, patrimoine de l'ISP/Bukavu, par un particulier qui menace de déguerpir les occupants.

La même source précise que sept familles de leurs professeurs habitent actuellement cet appartement acheté depuis 1981.

## Caritas et ses partenaires à la rescousse de plus de 140 000 réfugiés centrafricains

VCK/CARITAS

Plus de 140 809 réfugiés centrafricains, arrivés dans les provinces du Nord-Ubangi et du Bas-Uélé, vivent dans une précarité très élevée. Ces réfugiés/rapatriés spontanés font face à de sérieux problèmes d'accès à la nourriture, à l'eau, aux abris provisoires, aux articles ménagers essentiels (AME) et aux soins de santé primaires, rapporte caritasdev.cd.

En effet, entre mai et août 2017, un grand nombre de populations centrafricaines ont été contraintes de quitter leur pays pour traverser vers les pays voisins, dont la République démocratique du Congo. Cent trois mille quatre cent soixante-neuf (103 469) ont été enregistrés dans le Nord-Ubangi et 37 340 au Bas-Uélé.

Cette situation est la conséquence des affrontements entre deux groupes armés : Séléka (pro-musulmans) et Anti-Balaka (majoritairement chrétiens). Elle a provoqué un afflux humanitaire important de réfugiés/rapatriés spontanés dans cette partie de la République démocratique du

Congo. Il y a dès lors à déplorer le déplacement massif des populations, une mise sous pression de la communauté hôte, notamment pour l'accès à la nourriture, à un hébergement et aux soins de santé primaire. Ces réfugiés dorment dans des églises, écoles publiques et privées et dans d'autres bâtiments abandonnés.

Caritas Congo, Caritas International Belgique et Caritas Allemagne (DCV) viennent d'avoir à Kinshasa des échanges fructueux sur la stratégie de communication à mettre en place face à cet afflux massif de réfugiés dans les diocèses de Molegbe et de Bondo. Bien avant, une réunion de coordination humanitaire, tenue le 23 août 2017 à Gbadolite, s'est penchée sur ce dossier. Caritas Congo parle de la crise aux réunions de coordination humanitaire, du HAG, des clusters AME (articles ménagers essentiels) et abris, etc. Caritas Congo et Caritas-Développement Molegbe collectent les informations et les partagent avec la communauté humanitaire, particulièrement avec la Caritas Internationalis.

### RÉPONSE ACTUELLE

La Caritas Molegbe et la Caritas Bondo accompagnent le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés et la Commission nationale pour les réfugiés (CNR) dans l'enregistrement des réfugiés. Ces Caritas diocésaines organisent chaque dimanche des quêtes spéciales pour aider à nourrir les réfugiés. La mise en œuvre de projet « Veille humanitaire » de Caritas International Belgique, avec le réseau Caritas de la province ecclésiastique de Mbandaka, est aussi mise à profit.

Les réfugiés centrafricains malades se retrouvent majoritairement dans la zone de santé de Mobayi-Mbongo et Ndu qui a reçu un financement de Médecins sans frontières (MSF) pour les soins.

### BESOINS SANITAIRE ET NUTRITIONNEL

En fait, un rapport de situation dressé par la Caritas en date du 15 septembre 2017 indique que ces réfugiés utilisent les mêmes structures sanitaires que la population locale. Ils sont obligés de payer leurs soins

comme celle-ci. La zone de santé de Mobayi-Mbongo s'occupe des soins médicaux de quelques réfugiés, bien que dans certains sites ceux-ci ne bénéficient pas de soins adéquats, faute d'assistance de partenaire. Ainsi, par manque de moyens financiers, la plupart se font soigner avec les plantes médicinales traditionnelles sans grande efficacité et avec beaucoup de conséquence secondaire.

Les personnes vivant avec le VIH-SIDA qui étaient sous traitement antirétroviraux ont donc interrompu leur traitement. Il n'y a pas non plus de kits PEP (prévention post-exposition) disponibles dans les structures sanitaires en place dans les sites d'accueil.

Par ailleurs, la prise en charge de la malnutrition n'est ni intégrée, ni fonctionnelle dans toutes les zones où vivent les réfugiés affectés par la crise humanitaire. Entre-temps, la situation nutritionnelle de réfugiés demeure très préoccupante, étant entendue que, depuis les hostilités, l'accès pose problème dans plusieurs zones suite à l'enclavement de certains sites et dans la plupart de localités. Il y a donc un besoin sanitaire et nutritionnel urgent.



## Kabila à l'ONU : la preuve qu'il ne veut pas partir

**A la tribune des Nations-Unies, par un subtil jeu de silence et de sujets contournés, le président Kabila a dévoilé en creux ses intentions.**

J'y suis, j'y reste. C'est ce que l'on peut retenir du discours que le chef d'État congolais a prononcé, samedi 23 septembre, devant une Assemblée générale de l'ONU aux rangs très clairsemés.

### JOSEPH KABILA, BIEN DÉTERMINÉ À S'ACCROCHER AU POUVOIR...

Certes, Joseph Kabila a indiqué que « le cap vers des élections crédibles, transparentes et apaisées est définitivement fixé » et que « la marche dans cette direction est irréversible ». Certes, il s'est félicité de l'enrôlement de 42 millions d'électeurs sur un objectif de 45 millions. Mais, le mutique président n'a dit mot sur deux points essentiels. Quand l'élection présidentielle aura-t-elle lieu ? Et y participera-t-il ? Sur le premier point, il s'est contenté de répéter que la CENI devrait rendre public rapidement un calendrier réaliste. Sur le second point, Joseph Kabila n'a donné aucune indication, alors même que la Constitution et l'accord de la Saint-Sylvestre sont catégoriques sur ce point : pas de troisième mandat pour l'actuel chef de l'État. De quoi nourrir interrogations et inquiétudes, d'autant que ses partisans commencent, çà et là, à appeler à l'organisation d'un référendum pour modifier la Constitution et permettre au numéro un congolais de se représenter à nouveau, après les scrutins (aux résultats fortement contestés) de 2006 et de 2011.

Autre signe tendant à démontrer que Joseph Kabila ne compte pas



**Le président de la République démocratique du Congo Joseph Kabila lors de son allocution devant l'Assemblée générale annuelle des Nations unies, le 23 septembre 2017, à New York. © REUTERS/Eduardo Munoz**

quitter son fauteuil, l'appel à la réduction des effectifs de la Monusco et, à terme, à son départ. « Il est clair que près de vingt ans après son déploiement, la force onusienne ne peut nourrir l'ambition de rester indéfiniment dans mon pays », a-t-il déclaré. Une annonce qui a de quoi surprendre. La RDC est en effet en proie à la résurgence de conflits aux quatre coins de son territoire (à l'est, aux Kasai, au Kongo central, etc.). « En cas de tensions, la Monusco peut être un témoin gênant pour Kinshasa », décrypte une source sécuritaire.

Au final, aucune surprise dans les paroles prononcées par Joseph Kabila à New York. Si Lambert Mende, le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, s'est félicité de ce « discours responsable », la plupart des analystes ont accueilli froidement la prestation du président congolais. « Un discours pour

rien », a titré Christophe Rigaud, et « un discours vide dans une salle vide », a écrit Adrien Seyes, deux journalistes spécialistes de la RDC.

### ... FACE À UNE COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE QUI SOUHAITE SON DÉPART

Ce discours était-il une réponse au communiqué publié par l'ONU quelques jours plus tôt ? En effet, le mardi 19 septembre s'est tenue en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, une réunion multipartite sur la RDC. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ses conclusions n'ont guère été favorables au régime de Kinshasa. Elles tiennent pour l'essentiel en quatre points. Tout d'abord, pour l'ONU, les élections présidentielle et législatives doivent se tenir conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre (dont la mise en œuvre doit être « totale »), soit fin 2017 au plus tard. Il s'agissait

là d'une des exigences majeures des opposants congolais, très présents à New York à l'occasion de cette 72e assemblée générale des Nations unies, en particulier les responsables du rassemblement. Ensuite, l'ONU a lourdement insisté sur la mise en œuvre des mesures de « décrispation politique ».

Ce qui signifie, entre autres, la libération des nombreux prisonniers politiques, mais aussi le retour en RDC de Moïse Katumbi, considéré comme l'opposant numéro un au régime. Une perspective particulièrement redoutée par Joseph Kabila. Par ailleurs, l'ONU a souligné la nécessité impérieuse de sécuriser le financement du processus électoral, une façon de rappeler Kinshasa, passé maître dans l'art de la tergiversation, à ses obligations. En clair, l'instance onusienne n'admettra plus que le régime RD congolais argue de difficultés budgétaires pour ne pas remplir ses obligations en matière électorale. Enfin, l'ONU a salué « l'engagement exprimé par les autorités de la RDC de respecter la Constitution ». En première lecture, cette phrase pourrait paraître anodine. Pourtant, c'est à travers elle que l'instance onusienne proscrit toute modification de la Constitution en vue de permettre à Joseph Kabila de postuler à un troisième mandat. Aucun référendum ne sera donc toléré, alors même que l'hypothèse est sérieusement envisagée par le régime de Kinshasa. Ainsi, les conclusions de cette réunion sur la RDC, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, marquent-elles clairement la victoire diplomatique d'un camp – l'opposition – sur un autre – le pouvoir en place.

LE POINT AFRIQUE

## Les discrètes rencontres de Kabila en marge de l'Assemblée générale de l'ONU

Alors que le président congolais était à New York ce week-end pour s'adresser à l'Assemblée générale de l'ONU, ce sont surtout ses rencontres en marge de cette réunion annuelle qui ont suscité la curiosité des Congolais : tête-à-tête avec le Premier ministre belge Charles Michel, mais aussi la procureure de la Cour pénale internationale Fatou Bensouda ou encore le président de l'UA Alpha Condé et le haut-commissaire aux droits de l'homme de l'ONU, le prince Zeid. En une journée les entretiens bilatéraux ont été nombreux et particulièrement discrets.

Les 75 minutes de tête-à-tête avec le Premier ministre belge Charles Michel est sans aucun doute le rendez-vous qui a le plus intrigué, car une heure et quart de discussion dans cette configuration, un huis clos complet, est extrêmement rare.

C'est même « inédit », estime une source proche du ministère des Affaires étrangères belge. Que se sont dit les deux hommes ? Impossible à

savoir sachant qu'aucun conseiller n'a assisté à l'entretien. Mais l'absence du ministre des Affaires étrangères belge Didier Reynders a été relevée. Certains y ont vu la volonté de Kinshasa de le mettre de côté.

Faux, répond le conseiller diplomatique de Joseph Kabila. Barnabé Kikaya Bin Karubi affirme que c'est le Premier ministre belge qui a demandé à rencontrer Joseph Kabila. Lui aussi qui a imaginé ce tête-à-tête sans témoins. Deux jours avant, le ministre des Affaires étrangères belge avait rencontré son homologue congolais. Principal message : l'urgence de définir une date pour la présidentielle en RDC.

Autre rendez-vous qui n'est pas passé inaperçu, celui avec la procureure de la Cour pénale internationale Fatou Bensouda. Ont été évoqués les procès en cours qui visent des citoyens congolais, mais pas seulement. L'évolution de l'enquête menée par les Congolais sur les massacres dans les provinces du Kasai et



**Joseph Kabila a eu un entretien de 75 minutes avec le Premier ministre belge Charles Michel en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. © JOHN THYS/AFP**

sur l'assassinat des deux experts de l'ONU étaient aussi sur la table. Mais là encore, chaque partie est restée

vague sur le contenu des discussions.

Rfi/LP



### Le gouvernement sud-africain veut mobiliser près de 7,5 milliards \$ pour sauver des entreprises publiques

Le ministère sud-africain en charge des finances fait pression sur la Public Investment Corporation (PIC), le plus grand gestionnaire de fonds d'Afrique, pour obtenir jusqu'à 100 milliards de rands (7,46 milliards \$) afin de financer les entreprises publiques en difficultés. La PIC qui gère les caisses de retraite des employés de l'Etat sud-africain, dispose actuellement de 1860 milliards de rands (140 milliards \$) d'actifs sous gestion. Elle aurait obtenu, selon des informations rapportées par les médias sud-africains, une requête du gouvernement, lui demandant de racheter la totalité des 12 milliards d'actions, que ce dernier détient dans l'entreprise de télécommunications Telkom. L'argent serait destiné au financement du sauvetage de la South African Airways. Outre cette compagnie aérienne qui est jugée techniquement insolvable, le gouvernement aura besoin d'argent pour financer l'entreprise nationale d'énergie Eskom, la compagnie pétrolière Petro SA et l'entreprise de défense Denel. Mais ces sociétés ont fait très souvent l'objet d'accusation de mauvaise gestion et de corruption. Daniel Matjila, le PDG de la Public Investment Corporation (PIC), s'est dit disposé à acheter environ 2 milliards de rands de parts détenues dans le capital de Telkom, ce qui y porterait la participation de son institution à 18%.

### Le Cap-Vert ouvre la voie à la privatisation de sa compagnie aérienne

Au Cap-Vert, le gouvernement vient de signer un décret actant son ambition de privatiser la compagnie aérienne nationale. Selon ce texte, 51% du capital de l'entreprise sera réservé à un partenaire stratégique tandis que 39% ira aux investisseurs institutionnels. Emigrants et travailleurs de la compagnie pourront disposer de 10% de ce capital. Les dirigeants expliquent que «cette décision résulte du besoin de renouveler le modèle économique de la Transportes Aéreos de Cabo Verde (TACV) afin de mieux répondre aux attentes des citoyens, tant ceux résidant sur le territoire national que ceux de la diaspora, et des touristes». La TACV a accumulé un passif de plus de 100 millions d'euros et ne fournit désormais plus que des vols internationaux. En août dernier, l'exécutif avait signé un accord de gestion avec l'islandais Loftedir Icelandair. Cet accord, d'un an renouvelable, vise à préparer la privatisation de la compagnie.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION

## Top 10 des pays africains les plus attractifs pour les investisseurs

**Ce palmarès de Rand Merchant Bank révèle trois leçons. La première est que l'Afrique pourrait se retrouver au bord d'une catastrophe si elle ne diversifie pas son économie. La deuxième est que pour la première fois, l'Afrique du Sud perd sa première place au profit de l'Égypte, la destination la plus attractive du continent. Autre leçon, le Nigeria ne fait pas partie de ce top 10 pour la première fois.**

AMK AVEC AGENCE ECOFIN

Le récent rapport « Où investir en Afrique 2018 » publié par la Banque d'investissement Rand Merchant Bank (RMB) révèle les pays les plus attractifs pour les investisseurs. L'une des conclusions les plus importantes de cette septième édition est que l'Afrique pourrait se retrouver au bord d'une catastrophe si elle ne diversifie pas son économie. Le rapport met en évidence les pays qui ont compris la nécessité de s'adapter au ralentissement prolongé des prix des produits de base et à la faiblesse de la croissance de la production.

« Au cours des trois dernières années, certains gouvernements afri-

cains ont dû mettre en place des coupes budgétaires importantes et douloureuses, annoncer de multiples dévaluations de leur monnaie et adopter des politiques monétaires peu accommodantes, en raison de la baisse significative des revenus traditionnels », a déclaré Celeste Fauconnier, analyste chez RMB Africa et coauteure du rapport.

Pour la première fois, l'Afrique du Sud perd sa première place au profit de l'Égypte, désormais destination la plus attractive d'Afrique. Le déclin de l'Afrique du Sud est dû, en grande partie, à ses taux de croissance qui se sont considérablement détériorés au cours des sept dernières années. Bien que le secteur financier soit resté relativement en bonne santé au cours de la récession, la nation arc-en-ciel fait face à de croissantes inquiétudes liées à la gouvernance politique et économique. Le Maroc conserve sa troisième place pour la troisième année consécutive tandis que l'Éthiopie, soutenue par sa forte croissance économique depuis une dizaine d'années, déloge le Ghana pour s'offrir la quatrième place au classement. Le Royaume chérifien a surtout bénéficié d'un environnement d'exploitation qui s'est considéra-

ment amélioré depuis la fin du « Printemps arabe ».

La rétrogradation à la cinquième place du Ghana est principalement attribuable à la détérioration des indicateurs de perception de la corruption et la faiblesse de la libéralisation de son économie. Le Kenya qui pourrait céder sa place de superpuissance de l'Est au profit de l'Éthiopie, à la fin de cette année, maintient sa 6<sup>e</sup> place. La Tanzanie en gagne deux pour se positionner numéro 7. Après avoir convoité le top 10 pendant longtemps, le Rwanda s'offre la 8<sup>e</sup> position, aidé par ses réformes qui ont connu un succès fulgurant.

La Tunisie (9<sup>e</sup>) a réalisé de grands progrès dans sa transition politique. Le climat des affaires s'est considérablement amélioré grâce à des réformes structurelles, au renforcement des normes sécuritaires et à la stabilité sociale. La Côte d'Ivoire perd deux places pour occuper la 10<sup>e</sup> position.

Le top 10 des pays africains les plus attractifs pour les investisseurs selon RMB sont respectivement : Égypte, Afrique du Sud, Maroc, Éthiopie, Ghana, Kenya, Tanzanie, Rwanda, Tunisie, Côte d'Ivoire.

## AIEA : un nouveau laboratoire pour lutter contre les insectes nuisibles à l'agriculture

L'Agence internationale de l'énergie Atomique (AIEA) a inauguré lundi un nouveau laboratoire qui aidera les pays à utiliser des techniques nucléaires pour lutter contre les insectes nuisibles, tels que les moustiques et les mouches à fruits, qui propagent des maladies et endommagent les cultures agricoles.

Le nouveau Laboratoire de lutte antiparasitaire (IPCL) augmentera considérablement la capacité de l'AIEA à aider ses États membres à appliquer la technique de stérilisation des insectes (SIT). Cette forme de contrôle des naissances d'insectes utilise des radiations pour stériliser les insectes mâles, qui sont élevés en grand nombre et relâchés dans une zone cible pour s'accoupler avec des femelles sauvages. Comme ils ne produisent aucune progéniture, la population de ravageurs est réduite dans le temps.

Respectueuse de l'environnement, le procédé SIT est largement utilisé dans les pays du monde entier pour éliminer les insectes nocifs tels que la mouche à fruits de Méditerranée. « L'IPCL offre un exemple très tangible des énormes avantages pratiques de la science et de la technologie nucléaires », a déclaré le Directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano, lors de l'inauguration du nouveau laboratoire à Seibersdorf, une ville autrichienne située à 35 kilomètres de Vienne. « Avec des installations nou-



Le Directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano. Photo AIEA/Dean Calma

velles et modernes, l'IPCL sera à l'avant-garde capable de faire encore plus pour aider les États membres à contrôler les insectes nuisibles qui mettent en danger nos cultures, notre bétail et notre santé », a-t-il ajouté.

L'inauguration de ce nouveau laboratoire fait partie d'une initiative de l'AIEA visant à moderniser ses huit laboratoires d'applications nucléaires construits à Seibersdorf en 1962. A ce jour, l'agence a pu lever environ 30 millions d'euros de fonds extrabudgétaires de différents donateurs, dont 31 États membres, pour la rénovation de ses huit laboratoires.

Le nouveau laboratoire IPCL facilitera également la recherche sur l'application du procédé SIT à différents insectes, y compris les moustiques qui transmettent le paludisme, le virus Zika et d'autres maladies.

Le nouveau bâtiment du laboratoire comportera une « écosphère »

unique de 230 mètres carrés - un type de serre - pour aider les scientifiques à étudier le comportement des insectes stérilisés. L'ancien laboratoire IPCL conserve actuellement 70 espèces d'insectes, souches ou populations - un dépôt unique sur lequel les États membres peuvent s'appuyer pour leurs recherches.

« C'est seulement à l'AIEA que nous pouvons voir la manière dont la diplomatie multilatérale sur les questions nucléaires peut être directement bénéficiaire aux gens », a déclaré le représentant de l'Indonésie et Président du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, Darmansjah Djumala. « Nos défis à venir sont de continuer à faire profiter la diplomatie nucléaire directement aux gens en mettant en œuvre divers programmes d'application nucléaire qui aident les gens à atteindre leur prospérité ».

UN.ORG/LP



## Nord du Mali : 4 civils tués dans une attaque jihadiste présumée

**Des terroristes se sont illustrés, une fois de plus, dans une attaque dans le Nord du Mali. Le bilan fait état d'au moins quatre civils touareg tués.**

At au moins quatre civils touareg ont été tués mardi dans le Nord-est du Mali par de présumés jihadistes, près de la frontière avec le Niger, a appris l'AFP de sources de sécurité et d'un élu.

« Un campement des Touareg de la tribu des Imghad, du nom d'Intessikite, situé à 44 km de Ménaka, a été attaqué mardi matin par des terroristes. Au moins quatre civils ont été tués », a affirmé à l'AFP une source de sécurité malienne.

L'information a été confirmée par une autre source de sécurité malienne basée à Ménaka, qui a imputé cette attaque au groupe du jihadiste Adnan Abou Walid Sahraoui, actif dans cette zone, et qui a prêté

allégeance à l'organisation de l'Etat islamique (EI).

« Parmi les civils tués, il y a un enfant, et des personnes âgées. Ils dormaient sous leurs couvertures peu avant l'attaque. La panique s'est installée et des civils ont fui le campement », a déclaré de son côté un élu de Ménaka.

Le campement attaqué se situe sur l'axe Ménaka-Gao, la principale ville du nord du Mali, a souligné cet élu. « Les civils ont peur. L'Etat n'est pas partout. Personne n'est rassuré. Les gens veulent quitter (la région). Il faut les aider à rester », a ajouté la même source. Plus à l'ouest, lundi après-midi, un véhicule de la Garde nationale a sauté sur une mine entre Gao et Gossi, a par ailleurs annoncé l'armée malienne dans un communiqué.

« Le bilan fait état d'un mort et quatre blessés », selon le texte, relevant que « ce tronçon de route est

devenu un champ de mines et de braquages ».

Le Nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda. Ces groupes ont été en grande partie chassés par une opération militaire internationale lancée en janvier 2013, à l'initiative de la France, qui se poursuit actuellement.

Mais des zones entières du pays échappent encore au contrôle des forces maliennes, françaises et de l'ONU (Minusma), régulièrement visées par des attaques, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix, censé isoler définitivement les jihadistes.

Depuis 2015, ces attaques se sont étendues au centre et au sud du Mali et le phénomène gagne les pays voisins, en particulier le Burkina Faso et le Niger.

AFP/LP

## Côte d'Ivoire : cinq arrestations pour l'attaque de l'Ecole de police d'Abidja

Cinq hommes dont trois militaires ont été arrêtés dans le cadre de l'attaque de l'Ecole de police d'Abidjan, perpétrée la semaine dernière, deux jours avant l'ouverture des jeux de la Francophonie en Côte d'Ivoire, a annoncé la police mardi.

Les centaines de coups de feu tirés en plein centre de la métropole ivoirienne puis dans un quartier populaire avaient suscité des interrogations sur la sécurité des jeux auxquels participent 3.600 athlètes et artistes de 43 pays.

Deux sergents servant dans un bataillon blindé des CCDO, force mixte police-gendarmerie armée, et un militaire servant dans un bataillon blindé d'un camp militaire d'Abidjan ont été arrêtés, ainsi que deux civils, a précisé le chef de la police Youssouf Kouyate lors d'une conférence de presse au ministère de la Défense à Abidjan.

« Les investigations se poursuivent pour retrouver tous ceux qui ont pris part à cette attaque », a-t-il ajouté, se refusant toutefois à préciser combien d'autres personnes étaient recherchées.

Le ministre de l'Intérieur Sidiki Diakité a refusé de dévoiler la date, le lieu et les circonstances des arrestations mais a indiqué que les images vidéo récupérées à l'Ecole de police avaient aidé l'enquête de manière déterminante.

Un membre des forces de sécurité a été tué et un autre blessé dans les fusillades, a confirmé le ministre.

« Toutes les armes et les munitions » dérobées par les assaillants ont été récupérées, a assuré le ministre, mais le chef de la police a lui parlé de « la quasi-totalité ». Selon le ministre, les assaillants de l'Ecole de



Attaque de l'Ecole de Police: Conférence de presse au ministère de la Défense

police, le 19 juillet, sont sans doute les mêmes que les hommes armés qui ont attaqué la gendarmerie d'Azaguié (localité située à une quarantaine de kilomètres au nord d'Abidjan) deux jours plus tard, dans la nuit de vendredi à samedi. Lors de cette attaque, des hommes armés avaient enfermé les gendarmes dans leur poste avant de braquer la Trésorerie des impôts et une entreprise d'hévéa, emportant plusieurs milliers d'euros. « Tout porte à (le) croire », a-t-il déclaré.

Près de 10.000 militaires, gendarmes et policiers sont mobilisés pour la sécurité des jeux de la Francophonie, qui se déroulent jusqu'au 30 juillet. Il s'agit du premier grand événement international organisé par la Côte d'Ivoire depuis son retour à la paix civile en 2011, après une décennie de troubles politico-militaires.

La première puissance écono-

mique francophone d'Afrique de l'Ouest espère faire de ces jeux une vitrine de son attractivité retrouvée. Mais de l'avis général, les tensions issues de la décennie de troubles sont loin d'être apaisées.

« Malgré tous les efforts pour que les souvenirs des moments difficiles soient derrière nous (...) malgré tous les appels à la réconciliation du chef de l'Etat (Alassane Ouattara), il y a des personnes qui n'ont encore rien compris, qui sont nostalgiques des moments de soubresauts », a déclaré le ministre de l'Intérieur, interrogé sur les mobiles des attaques.

La Côte d'Ivoire a été secouée par plusieurs mutineries dans l'armée depuis le début de l'année. Le nouveau ministre de la Défense Hamed Bakayoko s'est fixé comme une de ses priorités de ramener la discipline dans ses troupes.

AFP/LP

## Egypte : les forces gouvernementales tuent plus de 40 extrémistes dans le Sinaï

Les forces égyptiennes ont tué plus de 40 extrémistes au cours d'une longue opération de sécurité menée dans la péninsule du Sinaï (est) où les jihadistes du groupe islamique (EI) sont actifs, a annoncé mardi l'armée relayée par l'AFP. Cette annonce intervient au lendemain de la mort de sept civils tués dans le Sinaï lorsque des jihadistes ont tenté d'attaquer un poste de police avec une voiture piégée qui a explosé avant d'avoir atteint sa cible. Un des policiers a ouvert le feu pour arrêter la voiture piégée, qui a explosé à 200 mètres du poste de police, tuant les sept civils qui se trouvaient là, selon l'armée. Dans son communiqué mardi, l'armée a indiqué que « 40 extrémistes » avaient été tués lors d'une offensive qui a duré une semaine.

## Nigeria: 500 jeunes manifestent pour abaisser les limites d'âge en politique

Environ 500 jeunes Nigériens ont défilé mardi en direction de l'Assemblée nationale dans la capitale Abuja pour appeler les parlementaires à abaisser l'âge minimum pour exercer des fonctions politiques en marge d'un débat à ce sujet au Parlement. Ces manifestants, portant des T-shirts blancs et brandissant des pancartes « Pas Trop Jeune Pour Gouverner », ont défilé sur deux kilomètres en direction de l'Assemblée, où des propositions d'abaissement de ces limites d'âge étaient débattues mardi.

## Gabon: une dizaine de blessés pendant la dispersion de partisans de Ping

Une dizaine de personnes ont été blessées mardi à Libreville pendant la dispersion d'un rassemblement organisé à l'occasion du retour au Gabon de Jean Ping, le rival du président Ali Bongo Ondimba, a constaté un journaliste de l'AFP. Le ministère de l'Intérieur a indiqué pour sa part qu'il y avait eu « aucun mort et aucun blessé » lors de cette manifestation, a déclaré dans la soirée à l'AFP son porte-parole Jean-Eric Mangala. Un journaliste de l'AFP présent sur place a vu des blessés en train de se faire soigner au quartier général de Jean Ping, où l'opposant a prononcé un discours devant des milliers de sympathisants à son retour d'une tournée en Europe. « Pour deux d'entre eux, c'est des plaies profondes », a dit à l'AFP un médecin bénévole présent sur place.

UNE SÉLECTION DE LA RÉDACTION



# États-Unis : élection-test pour le président Donald Trump

**Hier mardi soir, devait se tenir une primaire républicaine en Alabama et qui devait permettre au président américain, Donald Trump, de mesurer ses talents de persuasion, au moment où son poulain est donné perdant par les sondages.**

MATSHI/AFP

Paradoxe de l'élection, l'ancienne éminence grise présidentielle Steve Bannon, évincé en août de la Maison Blanche, fait campagne contre le candidat du président... pour sauver le « trumpisme ».

Les électeurs républicains de l'Alabama, bastion conservateur du sud des États-Unis, 2TAIENT appelés à départager deux hommes lors d'une primaire en vue d'une élection sénatoriale partielle, un scrutin suivi au niveau national. Donald Trump a décidé de soutenir Luther Strange, sénateur nommé en février temporairement à ce siège vacant, candidat officieux de l'establishment du parti républicain et des caciques du Congrès.

Face à lui, un héros local de la droite religieuse, le magistrat ultra-conservateur et controversé Roy Moore, est épaulé par un aréopage de figures trumpistes, dont Steve Bannon, l'ancien conseiller Sebastian Gorka, ou encore l'ancienne candidate à la vice-présidence Sarah Palin.

Les sondages donnent Roy Moore gagnant avec 52% des inten-

tions de vote en moyenne contre 42% environ, malgré l'appui très visible du président des États-Unis ces dernières semaines, sur Twitter et en public.

Anticipant peut-être un camouflet, le locataire de la Maison Blanche s'est demandé à haute voix s'il avait fait le bon choix. « J'ai peut-être fait une erreur, pour être honnête », a-t-il déclaré lors d'un meeting sur place vendredi. « Si Luther ne gagne pas (...) ils vont dire que le président des États-Unis n'a pas été capable de faire gagner son candidat. C'est terrible pour Trump, très gênant », a-t-il dit, imaginant les commentaires désobligeants qu'on lui adresserait. Et d'ajouter: « Si son adversaire gagne (la primaire), je ferai campagne pour lui comme jamais ».

## LA CROISADE DE BANNON

L'affrontement est moins une bataille idéologique que de personnalités. Aucun candidat ne correspond au profil trumpiste typique, bien que chacun dise vouloir défendre le président républicain. Luther Strange est un conservateur classique, homme politique de carrière qui n'a rien d'un rebelle et a promis sa loyauté au milliardaire, qui désespère de voir ses réformes embourbées au Congrès.

Roy Moore a bâti sa réputation en défiant les autorités sur la place de la religion dans l'espace public... un thème qui ne fait pas partie du cœur du message du milliardaire de la Maison Blanche.

Le juge Moore a autrefois ins-



Le président américain Donald Trump à l'aéroport de Morristown dans le New Jersey, le 24 septembre 2017 (Afp)

tallé une statue sur les dix commandements dans son tribunal. En tant que chef du pouvoir judiciaire de l'Alabama, il s'est fait sanctionner par ses pairs pour avoir refusé une décision de justice sur la légalisation du mariage gay.

Lundi soir, en meeting, coiffé d'un chapeau de cow-boy, il a sorti son revolver de sa poche pour prouver à son auditoire qu'il était un fervent défenseur du droit au port d'armes. Il sera probablement « une ancre autour du cou du parti pour les prochaines années », a jugé son adversaire Luther Strange dans une interview au Washington Examiner, en le reléguant au rang des candidats extrémistes et incontrôlables.

Roy Moore, lui, martèle que Luther Strange ne sera que la marionnette du chef de la majorité sénatoriale, Mitch McConnell, ennemi public déclaré de Steve Bannon.

L'ex-conseiller, redevenu le patron du site Breitbart, a déclaré la guerre aux républicains qui, selon lui,

cherchent à protéger le statu-quo et à dévoyer le programme populiste de Donald Trump. Comme l'illustre la bataille quasi-perdue au Congrès pour abroger la loi sur la couverture-maladie de Barack Obama, en raison de défections républicaines, ou la résistance face au projet de construction de mur à la frontière avec le Mexique.

« Les supporters hardcores de Trump ne sont pas censés défier Donald Trump. Nous sommes là pour le porter aux nues. La meilleure façon d'y parvenir est d'élire quelqu'un qui défendra le président », a expliqué Steve Bannon sur Fox News lundi soir.

« Les élites me méprisent », a ajouté, gourmand, le patron de Breitbart. « Ils pensent que je suis un sale type, que je suis dangereux. Je porte leur mépris comme un insigne de fierté. Ils ont contribué à la destruction de ce pays. Ils ont commis un crime économique contre les travailleurs et les travailleuses du cœur de ce pays ».

# Les divisions freinent la quête d'une majorité en Allemagne

Sonné et morcelé par le résultat législatif, le monde politique allemand tentait mardi de s'organiser pour permettre l'émergence d'une majorité gouvernementale viable après l'affaiblissement des forces traditionnelles et la percée d'un parti dérivant vers l'extrême droite.

Les conservateurs CDU de la chancelière Angela Merkel et leurs alliés bavarois CSU rassemblaient leur groupe parlementaire en milieu d'après-midi, pour la première fois depuis le scrutin de dimanche qui les a laissés à leur plus faible niveau depuis près de 70 ans. Les yeux sont aussi rivés l'AfD. Malgré une percée lors du scrutin qui l'a vu recueillir près de 13% des voix et devenir la 3e force politique du pays, son unité est mise à mal du fait d'une dérive extrémiste de sa direction.

Celle-ci a été illustrée notamment par l'appel du chef de campagne Alexander Gauland à être « fiers » des soldats du IIIe Reich. La co-présidente du parti, Frauke Petry, a fait sensation en annonçant claquer la porte du parti. Mais jusqu'ici aucun député ne lui a emboîté le pas. « Elle était la seule à ne pas être là aujourd'hui »,

a assuré Beatrix von Storch, députée et petite-fille du ministre des Finances d'Adolf Hitler.

Au niveau régional, quelques cadres ont suivi Mme Petry, son mari Marcus Pretzell (chef de l'AfD pour Rhénanie du Nord-Westphalie) et deux responsables régionaux saxons.

## DIVISIONS CHEZ LES CONSERVATEURS

Critiqué pour ses dérapages répétés, M. Gauland a lui promis de calmer le jeu en soulignant « que bien entendu le discours tenu pendant la campagne électorale est très différent de celui qui sera utilisé au Bundestag ».

La famille politique d'Angela Merkel n'a pas non plus la tâche facile. Les plus conservateurs de son camp estiment que le cap au centre de la chancelière a conduit à l'hémorragie des voix vers l'AfD — 1 million — et au score historiquement bas de 33%.

Aux yeux des détracteurs de la chancelière, c'est l'incapacité de répondre aux craintes provoquées par l'accueil de centaines de milliers de migrants en 2015 qui est en cause. Avant même de négocier avec Verts

et Libéraux du FDP pour former la seule majorité de gouvernement possible, les conservateurs devront donc se mettre d'accord entre eux. « La CDU et la CSU doivent mettre les choses au clair, avant cela ça ne fait aucun sens de parler aux autres partis », a prévenu Alexander Dobrindt, figure de la CSU. Ce ne sera pas aisé, la Bavière ayant pour revendication phare le plafonnement du nombre annuel de demandeurs d'asile, ce que Angela Merkel refuse depuis deux ans. Avec une élection cruciale en Bavière en 2018, la CSU risque de se montrer intraitable. Mais satisfaire les demandes des plus conservateurs risque d'avoir pour effet de faire fuir les 67 députés Verts sans qui une coalition de gouvernement est impossible.

## LA JAMAÏQUE INCERTAINE

Réunir au sein d'une équipe centristes, aile la plus à droite des conservateurs, libéraux et écologistes s'annonce donc comme un travail de plusieurs mois pour Mme Merkel.

Sans majorité absolue pour la désigner chancelière, elle ne peut entamer son quatrième mandat. Des élections anticipées pourraient même être convoquées. Néanmoins, deux

jours après les élections, les Allemands se disent désormais favorables à la création du curieux attelage à trois baptisé « Jamaïque » en raison des couleurs noire-jaune-verte des partis concernés.

Selon un sondage de la chaîne publique ARD, 57% des personnes interrogées veulent que CDU/CSU, Verts et FDP forment le prochain gouvernement. Un bon de 34 points depuis dimanche ! Et 58% veulent qu'Angela Merkel reste à la chancellerie.

« Les obstacles sont nombreux, et la conclusion incertaine en ce qui concerne ce projet Jamaïque », prévient cependant Robert Habeck des Verts. Les tractations qui s'annoncent vont être observées de près en Europe, car l'accord de coalition traitera très certainement des réformes en zone euro.

Sans soutien allemand, les propositions que le président français Emmanuel Macron doit présenter mardi auront du mal à s'imposer. Or chez les conservateurs et les Libéraux l'idée même d'un budget commun est un épouvantail car vécue comme une tentative d'imposer aux Allemands de payer pour les dérapages budgétaires des autres.



## Pamphile Mihayo : « Nous jouons à la maison, obligatoirement, nous devons gagner »

En conférence de presse d'après match, le coach de TP Mazembe, Pamphile Mihayo, tient absolument à la victoire de son équipe, ce dimanche 1<sup>er</sup> Octobre contre Fus Rabat, en match aller des demi-finales de la Coupe de la CAF, à Lubumbashi.

ARMEL LANGANDA

Juste après sa victoire écrasante contre El Hilal Obeid du Soudan (5-0), le coach de TP Mazembe, Pamphile Mihayo Kazembe, s'est déjà penché sur la demi-finale de la coupe de la Confédération. En conférence de presse, le patron du staff technique de Mazembe ne pense pas à autre chose, si ce n'est que la victoire à domicile, le dimanche 1<sup>er</sup> Octobre, au stade de la Kamalondo à Lubumbashi.

Le club congolais croisera la formation marocaine de FUS Rabat, en match aller des demi-finales de la coupe de la CAF. « Nous joueurs à la maison dimanche 1<sup>er</sup> Octobre, obligatoirement nous devons obtenir la victoire ». C'est en ces termes que le coach prouve à suffisance son optimisme. Avec des joueurs offensivement forts, le TP Mazembe est capable de prendre un bel avantage devant son public de la



Kamalondo.

Selon le site officiel du club de Lubumbashi, Pamphile Mihayo a même expliqué les raisons pour lesquelles le club soudanais a écopé de la lourde défaite à Lubumbashi en quarts de finale retour.

« Au match aller, nous avons remarqué que les Soudanais avaient

une défense très lente, il fallait mettre de la vitesse avec des ballons toujours en profondeur. Chico Ushindi et Adama Traoré avaient cette mission. Grâce à leur rapidité, nous avons exploité cette faille et les buts sont partis des côtés. », a lancé le jeune technicien Congolais.

Il enchaîne en ces termes :

« Ushindi au coup d'envoi, c'était un choix fort que j'ai fait. Abdoulaye Sissoko qui devrait démarrer était fébrile pendant la semaine à la suite de fièvres. J'ai aussi laissé Solomon Asanté et Meschak Elia sur le banc pour apporter de la fraîcheur en cours de match. En démarrant avec Chico, je tenais à ne pas casser le rythme pris par ce jeune depuis le match aller. Il a encore apporté un plus dans ce match. Un conseil à ce jeune, il doit garder sa tête sur les épaules ».

À présent, le coach passe tout son temps à revoir les prestations de FUS Rabat, son prochain adversaire, pendant les quarts contre CS Sfaxien. C'est dans l'objectif de mettre en place un plan de jeu capable de tuer toutes les ambitions des Marocains qui ne sont pas faciles à manœuvrer.

Le jeu reste ouvert pour les deux formations habituées à la compétition. Le TP Mazembe pourra compter sur son arsenal technique composé de Ben Malango, Ushindi, Sissoko, Adama, Deo Kanda et les autres. Fus Rabat pour sa part, misera sur son jeu collectif très difficile à contrer. Le rendez-vous est fixé pour le dimanche 1<sup>er</sup> Octobre au stade TP Mazembe, à Lubumbashi.

## Coupe du Congo: FC Lupopo réhabilité



La Fédération congolaise de football association (FECOFA) vient de réhabiliter le FC Lupopo à la Coupe du Congo de football. Le club de Lubumbashi, participera à la prochaine édition de la Coupe du Congo 2017-2018. C'est la décision publiée depuis le samedi 23 septembre par l'organe suprême du football congolais.

Ainsi, la Fédération congolaise de football association met un terme à sa mesure de suspension, interdisant aux Lumpas de prendre part à cette compétition pour une durée de cinq ans.

L'instance faitière de football reprochait aux supporters et dirigeants de Lupopo un comportement anti-

sportif, lors de la dernière Edition de la coupe du Congo, remportée par Maniema union de Kindu.

La FECOFA a aussi levé la suspension de six mois qui frappait Delphin Kikuni Yano, troisième vice-président de la Ligue Nationale de Football (LINAFOOT).

Il lui était reproché d'avoir présidé la réunion de désignation de l'arbitre Azanga Kalamba, sanctionné et radié pour faute d'arbitrage lors du match SM Sanga Balende-CS Don Bosco dans le cadre de la 12<sup>ème</sup> journée des play-offs du 22<sup>ème</sup> championnat national de foot.

Il faudrait maintenant repren-

dre sur de nouvelles bases toutes les compétitions. Les organisateurs sont dans l'obligation de bannir le laxisme dans les chefs de certains dirigeants des clubs. La Linafoot tout comme la Coupe du Congo, deviennent des championnats extrêmement dangereux sur le plan sécuritaire. La saison sportive 2016-2017 a enregistré pas mal des cas des violences dans les stades.

C'est même la raison pour laquelle Shark XI FC s'est retiré de la Ligue nationale de football (Linafoot). Il accuse l'organisateur de ne pas être à la hauteur de la compétition.

LP

## Elim Mondial U20 (F) : la Guinée forfait pour le match retour contre le Cameroun

Le match qui devrait opposer la Guinée au Cameroun dans le cadre des éliminatoires retours du mondial U20, Dames dans la zone Afrique, n'aura plus lieu. Les responsables du football guinéen ont décidé de ne pas faire le voyage.

Défaites lourdement à l'aller (9-0) à domicile, les Guinéennes devraient se rendre à Yaoundé pour le match retour la semaine prochaine. Mais le Syli féminin ne disputera plus cette rencontre. Elles ont déclaré forfait à travers un communiqué rendu public par la Fédération Camerounaise de Football : « La Fédération Camerounaise de Football informe le public que la Fédération Guinéenne de Football a notifié la FECAFOOT du forfait de son équipe pour le match retour Cameroun v Guinée prévu ce Samedi 30 Septembre 2017 au Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé et comptant pour les Préliminaires Africains de la Coupe du Monde Féminine U20 de la FIFA France 2018 »

Du coup, le Cameroun continue la route dans l'optique d'une qualification.

LP



### Le Potentiel

Quotidien d'informations générales

#### FONDATEUR

Modeste Mutinga Mutuishayi  
le 12 octobre 1982  
Autorisation n° 04/00015/DI/82  
Siège social :  
873, av. du Bas-Congo  
Kinshasa-Gombe  
B.P. 11 338, Kinshasa I, RDC  
E-mail :  
lepotentiel@yahoo.com  
www.lepotentielonline.com

#### DIRECTION GÉNÉRALE

##### ADMINISTRATEUR-DÉLÉGUÉ

Willy Kabwe  
099 99 99 546

##### CONSEILLER TECHNIQUE

Ben-Clet Kankonde Dambu  
081 525 09 89

#### RÉDACTION

##### DIRECTEUR DE PUBLICATION

Faustin Kuediasala  
081 904 17 63

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Amédée Mwarabu K. 085 489 82 27  
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT  
Pitshou Mulumba 081 476 61 56

##### SECRÉTAIRES DE RÉDACTION

Richard Ngapi 081 685 05 14  
St Augustin Kinienzi 081 515 86 44

##### POLITIQUE

Pitshou Mulumba 081 476 61 56  
Médard Muyaya 081 069 11 22  
Ludi Cardoso 081 302 64 40  
Herve Ntumba 0823538803

##### ÉCONOMIE

Olivier Kaforo 081 525 45 55

##### SOCIÉTÉ & PROVINCES

Olivier Dioso 082 516 48 03  
Véron Kongo 099 852 69 77  
Donatien Ngandu M. 081 507 53 87  
Florent N'Lunda 081 493 78 50  
Lucie Ngusi 081 001 42 22

##### SPORTS

Armel Langanda 081 194 58 60

##### INTERNATIONAL

Cyprien Kapuku 097 047 77 70

##### CULTURE & NTIC

Bienvenu Ipan 089 827 34 11

##### COLLABORATEURS EXTERIEURS

Thembo Kash (Caricaturiste)  
Robert Kongo (France)

##### RÉALISATION

##### METTEURS EN PAGE

José Kapwasa 081 324 96 68  
Odon Modjiri 099 824 14 10

##### DOCUMENTATION

Delphin Bateko 081 223 73 93

##### LEPOTENTIELONLINE.COM

##### RÉDACTEUR EN CHEF

Stanislas Ntambwe 097 143 99 69

##### ADMINISTRATION & FINANCES

##### CHEF DE SERVICE

Albert Tshiambi 081 493 47 53

##### COMPTABLE

Kevin Twende 085 386 08 44

##### CAISSIÈRE

Colette Kankunku 0997 69 81 07

##### INTENDANT

Constantin Mpoyi 099 853 36 48

##### MARKETING & COMMERCIAL

##### CONSEILLER

Franck Lukusa 081 197 76 09

##### AGENTS COMMERCIAUX

John Rushimba 099 899 85 72  
Paulin Nkongolo 085 395 42 26

##### IMPRIMERIE 7

##### CHEF DE SERVICE

Michaux Mulenda 082 930 3052

Édité par  
Groupe de presse MEDIA 7



## Musique : les anciens succès de Bozi Boziana compilés dans «Toute une histoire»

**La sortie officielle du nouvel album en dur est annoncée pour le 6 novembre 2017, sauf imprévu.**

**BIENVENU IPAN**

Le nouvel album «Toute une histoire» est une compilation d'anciens succès de Bozi Boziana, chef de l'orchestre Anti Choc. Sa sortie officielle est prévue en novembre 2017. L'annonce a été faite récemment par le chargé de communication de l'Union des musiciens du Congo (UMUCO), Ndongala Bizi-a-Kiadi, lors d'un entretien avec l'Agence congolaise de presse.

Il a précisé qu'en plus d'anciens succès condensés, ce nouvel opus contient aussi quelques nouveaux titres du patron de l'orchestre Anti Choc. L'opus sera introduit sur les sites web de la corporation des musiciens, le 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Il a, en outre, annoncé que la véritable promotion de cet album sera faite, dès le

retour au pays de Bozi Boziana, au courant du mois de novembre 2017.

De son vrai nom Benoit Mbenzu Bokili, Bozi Boziana Grand Père, est un musicien congolais né en 1952. Il fut parmi les principales vedettes de Zaïko Langa-Langa au début des années 70. Mais sa carrière sera marquée par une grande errance : Isifi Lokolé et Yoka Lokolé (aux côtés de son ami Papa Wemba), puis retour à Zaïko LL. [pas clair], avant d'être parmi les fondateurs de Langa Langa Stars (avec Evoloko) en 1981, puis de Choc Stars (avec Ben Nyamabo) en 1983.

En 1986, il monte son propre groupe, Anti Choc, avec lequel il connaît aussi un grand succès grâce à des chansons comme « La reine de Sabah », « Doucouré », « Zakayi », etc. Grand Père Bozi a aussi gagné un prix aux Kora 1999 en Afrique du Sud. Parmi les titres de Bozi



Boziana, on peut retenir « Diana Ya Mama », « Bilombe Bakutani », « La guerre des stars », « La Reine de Sabah », « Doucouré », « Ba Bokilo », « Zongela Ngai », « Concert à la Mutualité de Paris », « Dansez », « Nza Wissa », « L'avenir », « 7<sup>ème</sup> anniversaire (1993) », « Coup monté (1994) », « Mbanzi ya kamundele (1996) », « Les refoulés de Schengen

(1997) », « Père Noël Confiance (1997) », « Bana Saint-Gabriel (1998) », « Ba simple ya circuit (Sonodisc, 1999) », « Jeu Muke », « Ma raison d'être (1994) », « Mama na bana ( Sonodisc , 1994) », « Les yeux » dans (Sonodisc 1995), « Las des As (1997) », « Position eyebani (1999) », « Heerosya Congo ( Sonima , 2002) », « Ekeko (Sonima, 2005) », « Film Ebaluki », « Israël terre promise ».

## L'Institut français projette le documentaire « Sur les chemins de la rumba »

**B. IPAN**

« Sur les chemins de la rumba » est un documentaire d'une heure et trente huit minutes réalisé en 2014 par David-Pierre Filla. Le documentaire sera projeté, le mercredi 18 octobre 2017, dans la salle polyvalente de l'Institut français, à Gombe. Le film entraîne à travers les côtes africaines, du Congo, de Cuba, de l'Equateur et en Côte d'Ivoire, dans un voyage, trempé de notes, toutes désireuses de fondre l'essence de cet art musical africain avec un regard et des rythmes issus du Bassin du Congo, les sources de cette musique.

La rumba congolaise est un genre musical du Congo issu, dans les années 1930, de la rumba cubaine ayant une grande postérité au Congo. Les décennies qui suivent l'indépendance sont l'âge d'or de la rumba congolaise. On peut citer parmi ses représentants la formation TP OK Jazz, des musiciens tels que Franco, bantou de la capitale, Tabu Ley Rochereau, Papa Noël, Sam Mangwana, Paul Kamba, Wendo Kolosoy, Michelino Mavatiku Visi.

La création de Zaïko Langa-Langa en 1969 va

orienter le propos ailleurs avec le Cavacha, un sebène bien rythmé, joué à la guitare et la batterie et inspiré d'un train qui roule. Les acteurs de Zaïko sont Manuaku Pépé-Felly, Papa Wemba, N'yoka Longo, Evoloko, Mary-Joe, Staff Benda Bilili, Antoine Moundanda.

### TRANSPLANTATION AU CONGO DE LA RUMBA CUBAINE

La transplantation au Congo de la rumba cubaine s'effectue à la fin des années 1930, par un curieux aller-retour de l'histoire entre les Caraïbes et l'Afrique. Elle s'explique par le passage des cargos transatlantiques dans les ports de l'Afrique de l'Ouest, et par les échanges entre kroumen et marins cubains qui leur apportent des 78 tours de firme EMI, et notamment les disques GV de ce catalogue EMI. Cette musique pénètre dans les terres, en suivant le cours du fleuve Congo, jusque Léopoldville et Brazzaville. Le terreau se révèle propice au Congo où, contrairement à l'ancien empire mandingue (Mali, Guinée, Sénégal), la musique n'est pas réservée à la caste des griots.

C'est ainsi que Nico Jeronimis fonde les éditions Ngoma qui publient, en 1948, le premier tube congolais, Marie Louise, composé par un mécanicien de bateaux du fleuve Congo, Antoine Wendo Kolosoy.

Les années phares de la rumba congolaise se situent entre les années 1940 et la fin des années 1950 (rumba traditionnelle) et, entre le début des années 1960 et le début des années 1970 (rumba fortement imprégnée de l'identité culturelle congolaise). Elle va ensuite perdurer, avec de grands noms, tels que Papa Wemba (ZongaZonga), les bantous de la capitale et Dr Nico (Tu m'as déçu Chouchou).

Aujourd'hui, cette rumba semble avoir une variété : elle a engendré le Soukous fondé par l'orchestre Sinza de Brazzaville et le Ndombolo, une musique populaire auprès des jeunes grâce à son rythme très saccadé associant des instruments musicaux modernes importés de l'Occident, et le Ngwasuma caractérisé par une ambiance totale associant des instruments aux cris d'un atalaku ou DJ. Les orchestres, comme Extra-

Musica, Nouvelle écriture, Wenge Musica, Quartier Latin, Empire Bakuba, Bana Poto-poto et Bukebuke, incarnent la nouvelle phase de cette musique dont les artistes naissent comme des champignons.

Les plus connus sont Papa Wemba (le roi de la Rumba), Aurlus Mabélé (le roi du Soukous), Extra-Musica, Roga-Roga, Felix Wazekwa, Werrason (Noël Ngiama), J.B. Mpiana, Fally Ipupa, Ferré Gola, Doudou Copa et Pierrette Adams.

### CULTURE

Cette musique imprégnée dans la culture congolaise est riche par la diversité des thèmes inspirant les chansons. Mais, il est difficile pour tout mélomane de bien comprendre les paroles à cause de la langue musicale (le lingala), une langue peu parlée hors des deux Congo et de l'Angola.

La rumba congolaise, chantée en lingala, va devenir le soukous et le Ndombolo des quatrième et cinquième générations de la musique congolaise (JB Mpiana, Koffi Olomidé, Papa Wemba, etc.) en incorporant des influences locales et antillaises.



## ANAPI : le comité de pilotage se penche sur la feuille de route des réformes Doing Business 2019

**Le gouvernement de la République, par l'entremise de l'ANAPI est plus que déterminé à faire du pays l'une des meilleures destinations des investissements dans le monde.**

MÉDARD MUYAYA

Le président du comité de pilotage du gouvernement et ministre du Plan et Suivi de la révolution de la modernité, Modeste Bahati, a présidé une réunion portant sur la présentation et validation des réformes. Cette rencontre a eu lieu dans la salle de réunion du ministère du Plan hier mardi 26 septembre en présence d'autres membres du gouvernement concernés.

A cette occasion, Modeste Bahati a fait savoir que pour y arriver, l'organe conseil du gouvernement qu'est l'ANAPI s'est assigné des objectifs à court, moyen et long termes, au nombre desquels l'amélioration de l'environnement des affaires qui a notamment un impact sur le classement Doing business de la Banque Mondiale.

« Après plusieurs séances de travail, les experts de l'ANAPI et ceux des ministères et structures impliqués ont pu formuler des recommandations sur les réformes à



mener en ce sens. La cérémonie de ce jour est consacrée à la présentation et à la validation des réformes à opérer dans le cadre du rapport Doing business 2019. Des réformes qui concernent 4 indicateurs notamment celui de la création d'entreprise, du paiement taxe et impôt, de raccordement à l'électricité moyenne tension et du règlement d'insolvabilité », a-t-il indiqué.

### RÉDUCTION DU COÛT DE CRÉATION D'ENTREPRISE

Pour le ministre, ces dif-

férentes réformes visent principalement la réduction des délais, des coûts et procédures au travers des indicateurs création d'entreprise, paiement taxes et impôt, raccordement à l'électricité et règlement à l'insolvabilité.

Concernant l'indicateur « Création d'entreprise », le ministre croit savoir que la réforme envisagée propose une réduction du coût de création d'entreprise soit d'Usd 120 à Usd 80 ainsi que le respect du délai réglementaire des 3 jours.

Aussi, de l'indicateur « Paiement taxes et im-

pôts », trois réformes sont proposées parmi lesquelles l'introduction de téléprocédure et le télépaiement.

« Ces réformes prévoient également la réduction de toutes les procédures qu'une entreprise doit accomplir avant un raccordement à l'électricité moyenne tension pour un entrepôt standardisé. La validation de ces réformes par les ministres concernés permettra à la RDC de mieux se positionner dans le classement du rapport Doing Business 2019 », a-t-il martelé.

A cette occasion, M. Bahati estime qu'en présentant ces réformes pour validation, l'Agence nationale pour la promotion de l'industrie (ANAPI) souhaite un traitement rapide et la signature des arrêtés et autres actes requis y afférents par les décideurs politiques afin de mettre le pays sur la voie de l'excellence dans les normes d'investissement au niveau international.

Toutefois, le ministre d'Etat note que l'amélioration du climat des affaires est l'affaire de tous, pas seulement des décideurs, mais de tout celui qui veut que notre pays soit une destination favorable des investissements tant nationaux qu'étrangers.

## APOSTROPHE

### Biométrie

BEN CLET



**M**ars 2012. La Commission nationale de délivrance des permis de conduire – Conadép – a mis en circulation un nouveau permis dit « biométrique » et, donc, « sécurisé ». Pour se procurer ledit document, tout demandeur devait déboursier entre 85 et 175 dollars. Bien sûr que le coût reste fonction de la catégorie à laquelle appartient l'engin.

Pour mener à bon port sa campagne, la Conadép avait sollicité le partenariat d'une certaine ISIS, non autrement identifiée mais présentée par la Conadép, comme « une entreprise privée spécialisée en imprimerie informatique ». Depuis, (presque) tous les conducteurs se sont munis du précieux sésame. Acte I.

Acte II. Septembre 2017, le ministre des Transports et Voies de communication, Makila Sumanda, coiffé de galons de vice-premier ministre, est descendu dans l'arène. Sans glaive ni bouclier, il a annoncé la mise sur le marché d'un permis de conduire « véritablement biométrique » ! Vous avez bien lu « véritablement biométrique ». L'hypothèse laisse supposer que le « biométrique de 2012 », encore valide pour quelques semaines, est « authentiquement faux », comme le dénonce Interpol.

La guerre du « biométrique » ne fait que commencer, amplifiée par une autre qui se déroule, celle-là, sur le ring des Affaires étrangères. Dans le premier, comme dans le second cas, ce sont leurs Excellences qui endossent le brassard d'agents Marketing. Rien d'étonnant quand on sait, dans le microcosme politique, qu'une mouche excessivement timide s'est laissée enterrer, posée sur le cadavre d'un inconnu.

Alors, Monsieur l'Etat, quel autre coup tordu mijotez-vous contre le peuple paupérisé de la RDC afin de l'anémier, l'asphyxier, le trucider ... biométriquement ?

## Membre du Rassemblement, l'APC fonde son idéal sur l'alternance démocratique

LUCIE NGUSI M.

L'Alliance pour le progrès du Congo, APC, a célébré le dimanche 24, son deuxième anniversaire. La cérémonie s'est déroulée au siège du parti, en présence des cadres du parti et représentants des partis politiques frères.

A cette occasion, la présidente de l'APC, l'honorable Henriette Wamu Ataminia, a saisi cette opportunité pour lancer un appel solennel à tous les membres de son parti à se lever comme un seul homme afin contourner les manœuvres dilatoires d'un pouvoir dictatorial.

Poursuivant son discours, l'honorable Henriette Wamu a souligné que nul n'ignore la période que traverse le pays. Période des turbulences dans le processus électoral dues au manque de volonté politique de ceux qui sont censés conduire

le processus vers son aboutissement. Avec comme sous-bassement l'alternance démocratique consacrée dans la loi fondamentale, la Constitution plébiscitée lors du référendum de 2005 par le peuple congolais. Aussi a-t-elle fait savoir qu'il est clair que le pouvoir en place ne veut nullement de ces élections.

### UN ANCRAGE DANS L'OPPOSITION

A en croire Henriette Wamu, l'APC vient de totaliser deux ans d'existence. « C'est peu pour un enfant, mais vous conviendrez avec moi que cet enfant marche déjà », a-t-elle indiqué. Elle rappelle par ailleurs que le parti est né le 30 septembre 2015. C'est une occasion, a-t-elle précisé, de fêter cet anniversaire et d'apprécier ensemble le court chemin parcouru.

Comme l'indique si bien son nom, le parti est né de la

misère noire dans laquelle grouille le peuple. Une misère entretenue par ceux qui dirigent le pays depuis deux décennies déjà.

Aussi a-t-elle ajouté que la célébration de ces deux ans donne l'opportunité aux membres de l'APC de saluer la mémoire du combattant de la liberté, Etienne Tshisekedi wa Mulumba, décédé en février dernier. A cet effet, une minute de silence a été observée en sa mémoire.

### PARITÉ HOMME-FEMME

« Nous demeurons profondément attachés à son idéal de liberté, de démocratie et de promotion de l'Etat de droit. Mort, Etienne Tshisekedi reste vivant, grâce à ses enseignements et au modèle de lutte qu'il nous a légués », a-t-elle renchéri. Avant d'ajouter qu'il a continuellement enseigné à ses militants de chasser la peur

et de ne jamais succomber à la tentative de la corruption.

La présidente de l'APC a, à cette même occasion, présenté l'objectif que le parti s'est fixé en sa création, celui d'œuvrer pour la parité. Egalité entre homme et sa partenaire femme. Elle a expliqué le dur combat qu'elle a mené tout le long de deux années de l'existence de ce parti. « Nous y avons consacré et donné le meilleur de nous-même pour que cette parité tant chantée par le pouvoir en place, devienne une réalité », a-t-elle précisé. C'est ainsi qu'elle a exhorté les femmes à présenter leurs candidatures à tous les niveaux. A la présidentielle, aux législatives nationales et provinciales ainsi qu'aux élections urbaines municipales et locales. « C'est de cette façon seulement, et avec détermination, a-t-elle martelé, que nous pouvons bouger les lignes ou changer la donne ».